
Evaluation de la rentabilité de la transformation laitière à la ferme en Wallonie

Auteur : Rizzo, Adan

Promoteur(s) : Dogot, Thomas

Faculté : Gembloux Agro-Bio Tech (GxABT)

Diplôme : Master en bioingénieur : sciences agronomiques, à finalité spécialisée

Année académique : 2022-2023

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/18104>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

EVALUATION DE LA RENTABILITE DE LA TRANSFORMATION LAITIERE A LA FERME EN WALLONIE

ADAN RIZZO

**TRAVAIL DE FIN D'ETUDES PRESENTE EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLOME DE
MASTER BIOINGENIEUR EN SCIENCES AGRONOMIQUES**

ANNEE ACADEMIQUE 2022-2023

PROMOTEUR : THOMAS DOGOT

© Toute reproduction du présent document, par quelque procédé que ce soit, ne peut être réalisée qu'avec l'autorisation de l'auteur et de l'autorité académique de Gembloux Agro-Bio Tech.¹

Le présent document n'engage que son auteur

¹ Dans ce cas, l'autorité académique est représentée par le(s) promoteur(s) membre du personnel(s) enseignant de Gembloux Agro-Bio Tech

EVALUATION DE LA RENTABILITE DE LA TRANSFORMATION LAITIERE A LA FERME EN WALLONIE

ADAN RIZZO

**TRAVAIL DE FIN D'ETUDES PRESENTE EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLOME DE
MASTER BIOINGENIEUR EN SCIENCES AGRONOMIQUES**

ANNEE ACADEMIQUE 2022-2023

PROMOTEUR : THOMAS DOGOT

Organisme d'accueil et remerciements

Ce mémoire en entreprise a été réalisé au sein de l'ASBL Accueil Champêtre en Wallonie.

Je tiens tout d'abord à remercier mon promoteur, Mr Dogot pour sa gentillesse, sa disponibilité et ses conseils.

Je remercie particulièrement Elisabeth Jérôme de m'avoir pris sous son aile, de m'avoir guidé dans mes recherches et d'avoir fait preuve de patience.

Je remercie toute l'équipe d'ACW pour l'accueil chaleureux fourni et la bonne ambiance à laquelle j'ai pu m'intégrer.

Je tiens également à remercier Lucie pour m'avoir soutenu et secouru aux moments opportuns ainsi qu'à Benoît pour ses conseils avisés.

Pour finir je tiens à remercier Arnaud, Guillaume, Martin, et Pierre pour ces moments mémorables au sein de ces vieux murs gembloutois.

Table des matières

Table des matières	vi
Abréviations	viii
1.Introduction.....	1
2. Etat de l’art.....	3
2.1.Filière laitière.....	3
2.1.1. Cheptel et production	3
2.1.2. Importance économique	3
2.1.3. Organisation	4
2.1.4. Fixation et évolution du prix du lait	6
2.2.Difficultés du secteur.....	7
2.2.1. Revenus des producteurs	7
2.2.2. Enjeux économiques	9
2.3. Transformation à la ferme et commercialisation en circuits courts	9
2.3.1. Reconnaissances.....	10
2.3.2. Produits laitiers transformés.....	10
2.3.3. Volumes transformés	10
2.3.4. Potentiel du circuit-court	11
2.4. Organisation du travail	11
2.5. Rentabilité économique	12
2.6. Structure d’encadrement	12
3. Méthodologie	15
3.1. Sélection des exploitations.....	15
3.2 Type d’entretien	15
3.3. Données récoltées et hypothèses posées	16
3.3.1. L’activité de transformation au sein de l’exploitation	16
3.3.2. Atelier de transformation.....	16
3.3.3. Commercialisation.....	16
3.3.4. Organisation du travail	16
3.3.5 Économie	17
4. Résultats	23
4.1.Enquête socio-économique.....	23
4.1.1. Profils des fermes	23
4.1.2. Production laitière.....	25
4.1.3. Motivations	26

4.1.3.1. Motivations sociales	26
4.1.3.2. Motivations économiques.....	27
4.1.3.3. Motivations environnementales	27
4.2. Description de l'offre.....	28
4.2.1. Produits transformés.....	28
4.2.2.1. Volumes transformés et quantités produites	29
4.3. Modes de commercialisation	31
4.3.1. Vente à la ferme	31
4.3.2. Vente en dehors de la ferme.....	31
4.4. Organisation du travail.....	33
4.4.1. Caractéristiques de la main d'œuvre	34
4.4.2. Travail saisonnier.....	34
4.4.3. Répartition par genre	34
4.5. Analyse économique	35
4.5.1. Données disponibles	35
4.5.1.1. Comptabilité de l'atelier de transformation	35
4.5.2. Investissement.....	36
4.5.3. Charges.....	38
4.5.3.1 Répartition des charges.....	41
4.5.4. Prix de revient complet	42
4.5.5. Chiffre d'affaires.....	45
4.5.6. Marge bénéficiaire	47
4.5.7. Revenu du travail.....	50
4.5.8. Analyse de sensibilité	53
5. Discussion	55
5.1. Discussion générale	55
5.1.1. Description de l'offre.....	55
5.1.2. L'activité de transformation au sein de l'exploitation	55
5.1.2. Analyse économique	56
5.2 Contribution de l'étudiant, limites et pistes d'amélioration	58
6. Conclusion et perspectives.....	59
7. Bibliographie.....	61
8. Annexes	65

Abréviations

ACW	Accueil champêtre en Wallonie
AFSCA	Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire
CBL	Confédération Belge de l'industrie Laitière
HTVA	Hors TVA
PAC	Politique Agricole Commune
PR	Prix de revient

Résumé

La filière laitière, qui joue un rôle majeur au sein de l'agriculture wallonne, est confronté à des difficultés économiques. La fluctuation du prix du lait ne permet pas aux producteurs laitiers de se garantir un revenu stable. Pour surmonter ces difficultés, certains éleveurs mettent en place une transformation laitière à la ferme leur permettant de capter une plus grande partie de la valeur ajoutée de leur production tout en augmentant la stabilité financière de leurs exploitations. Cependant, le secteur wallon de la transformation laitière à la ferme n'est pratiquement pas documenté. Ce travail a pour but de fournir des données socio-économiques et des référentiels concernant la rentabilité et l'organisation du travail. Les données récoltées proviennent d'une enquête de terrain réalisée en Wallonie auprès de 10 exploitations selon un entretien semi-directif.

Les résultats montrent une offre en produits laitiers diversifiée avec en moyenne 4 produits proposés. L'intégration de l'activité de transformation au sein de l'exploitation se place soit comme source de revenu principale soit comme une activité complémentaire. Au niveau économique, le montant des charges se concentre principalement au niveau de la main d'œuvre et des matières premières. Les ateliers de transformation présentent un prix de revient (PR) et une marge bénéficiaire de 12,4€/kg et 1.36€/kg de produits finis. L'ensemble des éleveurs parviennent à dégager un revenu lié à l'activité. La production de glace et de fromage frais est particulièrement rentable pour les agriculteurs, tandis que la production de beurre entraîne des pertes financières.

Abstract

The dairy sector, which holds a significant position within Walloon agriculture, is facing economic challenges. The fluctuation in milk prices prevents dairy producers from securing a stable income. To overcome these difficulties, some farmers are implementing on-farm dairy processing, allowing them to capture a greater portion of the value added from their production while enhancing the financial stability of their operations. However, the Walloon on-farm dairy processing sector is scarcely documented. This study aims to provide socio-economic data and benchmarks related to profitability and work organization. The collected data stems from a field survey conducted in Wallonia involving 10 farms through semi-structured interviews.

The results reveal a diversified range of dairy products, with an average of 4 products offered. The integration of processing activities within the farms positions can be as a main source of income or a supplementary activity. Economically, the bulk of expenses is primarily attributed to labor and raw materials. The processing workshops exhibit a cost price and a profit margin of €12.4/kg and €1.36/kg of finished products, respectively. All farmers manage to generate income from this activity. The production of ice cream and fresh cheese proves to be particularly profitable for farmers, while butter production leads to financial losses.

1.Introduction

L'agriculture joue un rôle vital dans l'économie et la société, contribuant à l'alimentation, à la création d'emplois et à la préservation des territoires ruraux. D'un point de vue économique la filière laitière wallonne occupe une place prépondérante au sein du secteur agricole. En constante évolution, cette filière est soumise à des défis complexes et variés notamment liés à la fluctuation des prix du lait, à la nécessité de garantir des revenus stables pour les producteurs et à la diminution du nombre d'exploitations laitières. La fluctuation du prix du lait, en raison de sa volatilité, constitue un défi majeur pour les producteurs laitiers. Les variations périodiques des prix influent directement sur la rentabilité des exploitations, créant une incertitude financière qui peut mettre en péril la viabilité économique de l'exploitation. Cette situation souligne l'importance d'explorer les stratégies d'adaptation que les producteurs adoptent pour atténuer l'impact de cette fluctuation.

Pour faire face aux difficultés économiques, certains éleveurs se sont tournés vers des stratégies de transformation et de commercialisation en circuits courts de produits laitiers. Cette approche consiste à raccourcir la chaîne de distribution en réduisant le nombre d'intermédiaires. En établissant des liens plus directs avec les consommateurs finaux, ils captent une plus grande partie de la valeur ajoutée de leur production. La mise en place de circuits-courts ouvre de nouvelles perspectives pour les agriculteurs en leur permettant de reprendre en main la valorisation de leur production afin de renforcer la rentabilité et la stabilité financière de leurs exploitations.

Ce travail de recherche s'inscrit dans le cadre du travail de l'observatoire socio-économique de la diversification au sein de l'ASBL Accueil Champêtre en Wallonie (ACW). Cet observatoire joue un rôle essentiel en collectant des données socio-économiques sur le terrain, comblant ainsi le déficit d'informations dans le domaine de la diversification agricole. Avec cet apport de données, l'observatoire de la diversification contribue à améliorer l'accompagnement proposé par ACW aux agriculteurs. En se concentrant spécifiquement sur la transformation laitière à la ferme, ce travail de recherche vise à explorer les diverses dimensions de la rentabilité et de l'organisation du travail. Il participe également à l'élaboration de référentiels en apportant des données socio-économiques sur l'activité de transformation.

2. Etat de l'art

2.1. Filière laitière

2.1.1. Cheptel et production

En 2021, la Région wallonne comptait un effectif de 184 740 vaches laitières réparties dans 3 793 exploitations agricoles. En effet, 30 % des exploitations agricoles de la Région sont spécialisées dans l'élevage de vaches laitières, avec une moyenne de 50 vaches laitières par exploitation (Sytra, Wagralim, 2023).

Au cours des quatre dernières décennies, le nombre de bovins laitiers en Région wallonne a considérablement diminué. Entre 1980 et 2021, le cheptel laitier a connu une diminution de 59%. Cette évolution a été marquée par une réduction encore plus prononcée du nombre d'exploitations laitières, enregistrant une perte de 83% entre 1980 et 2021. En conséquence, on observe une augmentation significative de la taille des exploitations laitières, notamment en termes du nombre de vaches par exploitation avec une augmentation de 148% de 1980 à 2021 (Sytra, Wagralim, 2023).

En 2021, les éleveurs wallons ont livré un total de 1.275 millions de litres de lait (Confédération Belge de l'industrie Laitière (CBL), 2022). Ce qui correspond à un rendement laitier moyen d'environ 6.901 litres par vache laitière par an (Sytra, Wagralim, 2023).

En 2022, le volume de lait livré aux laiteries a connu une augmentation de 3,1 % par rapport à 2021. Cette augmentation est principalement attribuée à la hausse du prix d'achat du lait aux producteurs en 2022, ce qui a encouragé ces derniers à accroître leur production et à fournir davantage de lait (CBL, 2023).

2.1.2. Importance économique

Depuis une quinzaine d'années, la viande bovine et le lait ont été les productions agricoles les plus importantes en termes de valeur en Wallonie. En particulier, le lait et ses dérivés occupent une place prépondérante dans l'agriculture de la Région, représentant une valeur de 530 millions d'euros en 2021. Cette valeur équivaut à 26 % du chiffre d'affaires total de l'agriculture et de l'horticulture en Wallonie, ainsi qu'à 6 % du chiffre d'affaires de la production agricole et horticole belge (Etat de l'Agriculture wallonne, 2023) (Figure 1).

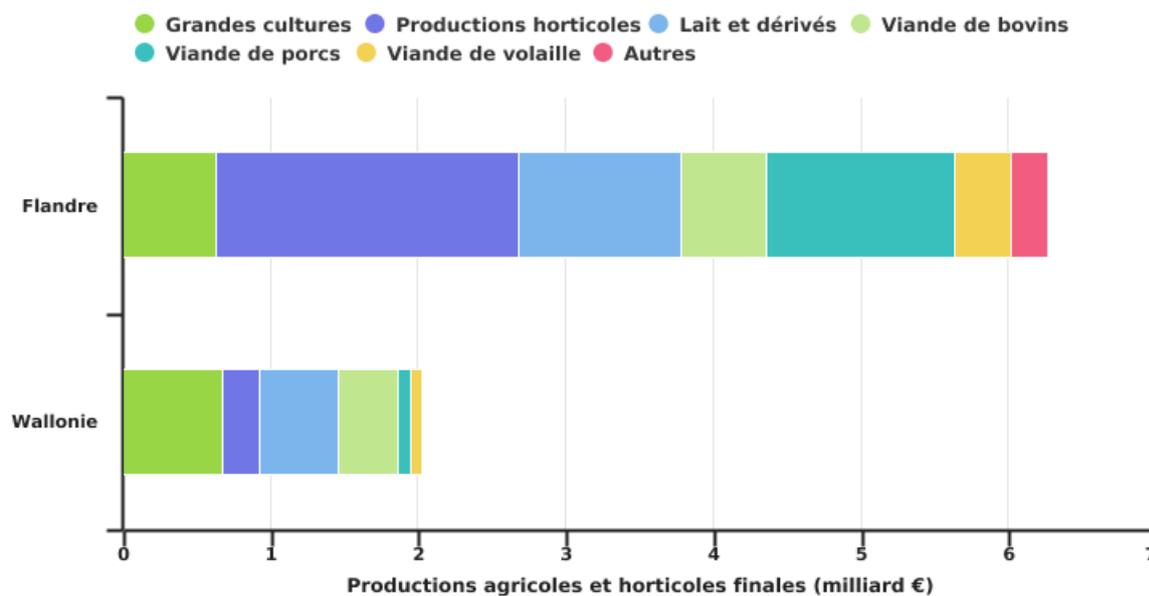


Figure 1 : Structure de la valeur de la production agricole et horticole en Wallonie et en Flandre (Etat de l'Agriculture wallonne, 2023).

2.1.3. Organisation

La figure 2 présente les flux et acteurs de la filière laitière. Les circuits conventionnels dominent le volume de lait échangé entre les différents acteurs aux différentes étapes de la chaîne avec 91% des volumes captés. Le reste du volume de lait est partagé entre le circuit alternatif et la transformation à la ferme avec respectivement 1% et 8% des volumes (Petel T. et al., 2019).

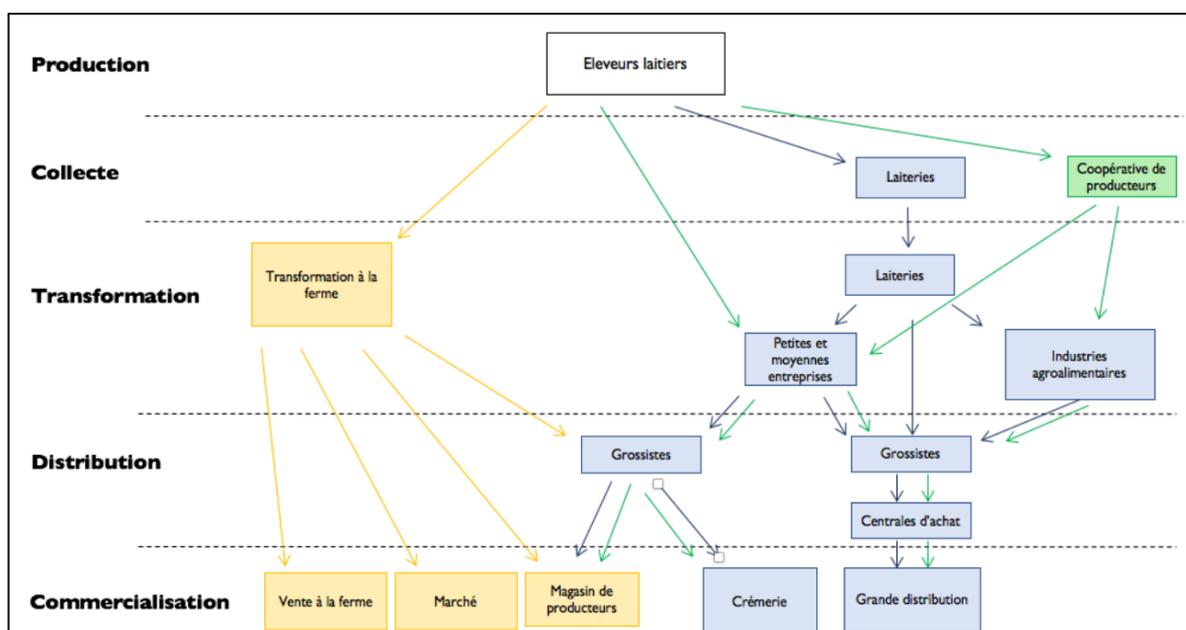


Figure 2 : Flux et acteurs de la filière : Circuit conventionnel (bleu), circuit alternatif (vert) et transformation à la ferme (orange) (Petel T. et al., 2019).

Dans le circuit conventionnel, la collecte du lait est assurée par les laiteries, dont la majorité en Wallonie sont des coopératives laitières, bien que des laiteries privées existent également.

Il est important de noter que le prix d'achat du lait est uniforme. Pour garantir l'intégrité du système, l'acheteur doit obtenir une autorisation, conformément à un arrêté émis par le gouvernement wallon, visant à prévenir toute fraude (Petel T. et al.,2019).

En ce qui concerne les laiteries, la collecte de lait cru en Région wallonne est principalement assurée par quatre entreprises coopératives : la Laiterie des Ardennes, Arla, Cofermet et Socabel, captant ensemble 86% du volume total de lait distribué aux laiteries (Etat de l'Agriculture wallonne, 2023).

Une fois à la laiterie, le lait subit tout d'abord une première transformation en lait de consommation, crème, beurre, lait en poudre ou lait concentré. Une partie de ces produits laitiers est directement acheminée vers la grande distribution. Cependant, d'autres produits laitiers passent par des opérateurs supplémentaires qui effectuent une deuxième transformation. Ces opérateurs peuvent être de grandes multinationales de l'industrie agroalimentaire, mais également des petites et moyennes entreprises (Petel T. et al.,2019).

Des grossistes peuvent également servir d'intermédiaires entre les transformateurs et les centrales d'achat des distributeurs. La majorité des produits qui ne sont pas destinés à l'exportation finiront principalement dans les grandes surfaces de distribution (Petel T. et al.,2019).

En parallèle du circuit conventionnel, d'autres circuits de distribution se développent, où les producteurs ne sont pas liés par contrat aux laiteries conventionnelles, mais travaillent en coopératives de producteurs ou en collaboration directe avec des transformateurs (Petel T. et al.,2019).

Ces circuits alternatifs suivent différents modèles :

- Certaines coopératives assurent la collecte du lait auprès des exploitations et le vendent ensuite à différents transformateurs biologiques, avec lesquelles elles négocient pour obtenir des prix rémunérateurs pour les agriculteurs. Un exemple est la coopérative Biomilk.
- D'autres modèles adoptent une approche multi partenariale de commercialisation, comme le cas de la filière wallonne Marguerite Happy Cow (Sytra, Wagralim, 2023) Certains producteurs s'engagent à produire selon un cahier des charges défini par les partenaires. Le lait est acheté par un collecteur partenaire avant d'être transformé par une fromagerie partenaire, puis commercialisé sous forme de marques indépendantes.
- Certains producteurs sont en contrat direct avec des fromageries qui collectent le lait dans les fermes environnantes pour le transformer et vendre différents produits laitiers. Un exemple est la Fromagerie des Ardennes.

La transformation à la ferme vise principalement à produire des fromages, du beurre, des yaourts, de la glace et du lait cru qui seront ensuite commercialisés au travers de différents canaux de commercialisation en vente directe et indirecte : vente à la ferme, marché, magasin de proximité, collectif de producteurs, grandes et moyennes surfaces, ... Des grossistes peuvent également intervenir dans le processus de distribution, permettant aux

transformateurs d'écouler leur production. Ainsi, la transformation à la ferme concernerait environ 14% des éleveurs laitiers (Petel T. et al.,2019).

2.1.4. Fixation et évolution du prix du lait

La détermination du prix du lait acheté aux agriculteurs par les laiteries est un processus complexe. Il est établi par un arrêté du Gouvernement wallon et prend en considération deux aspects essentiels :

1. La teneur en matière grasse et en protéines du lait.
2. Les points de pénalisation liés à une qualité du lait jugée insuffisante. Le contrôle de la qualité du lait est assuré par le Comité du Lait, organisme agréé à cet effet par le Gouvernement. (Collège des producteurs, 2022)

Pour déterminer le prix de la matière grasse et protéique, les acheteurs de lait se basent principalement sur les cours mondiaux du beurre et de la poudre de lait (Collège des producteurs, 2022).

Au cours des dernières années, la fluctuation du prix du lait a été fortement accentuée (Figure 3). Cette situation découle en partie des politiques de libéralisation qui ont renforcé le caractère instable des marchés agricoles. En 1984, la politique agricole commune (PAC) avait mis en place des mécanismes de régulation de l'offre, notamment à travers l'utilisation des quotas laitiers. Cependant, sous la pression du commerce mondial, ces mécanismes publics de régulation des prix ont été progressivement démantelés au niveau européen (Danau A. et al., 2011). En conséquence, à partir du milieu des années 2000 on a assisté à une fluctuation importante des prix du lait, qui sont désormais fixés en se basant sur les prix de la poudre de lait et du beurre (Collège des producteurs, 2022). En conséquence, les crises économiques, les accords commerciaux, les événements climatiques et d'autres facteurs mondiaux exercent une influence considérable sur les agriculteurs wallons (Petel T. et al.,2019).

Evolution du prix réel du lait (€/100 l)

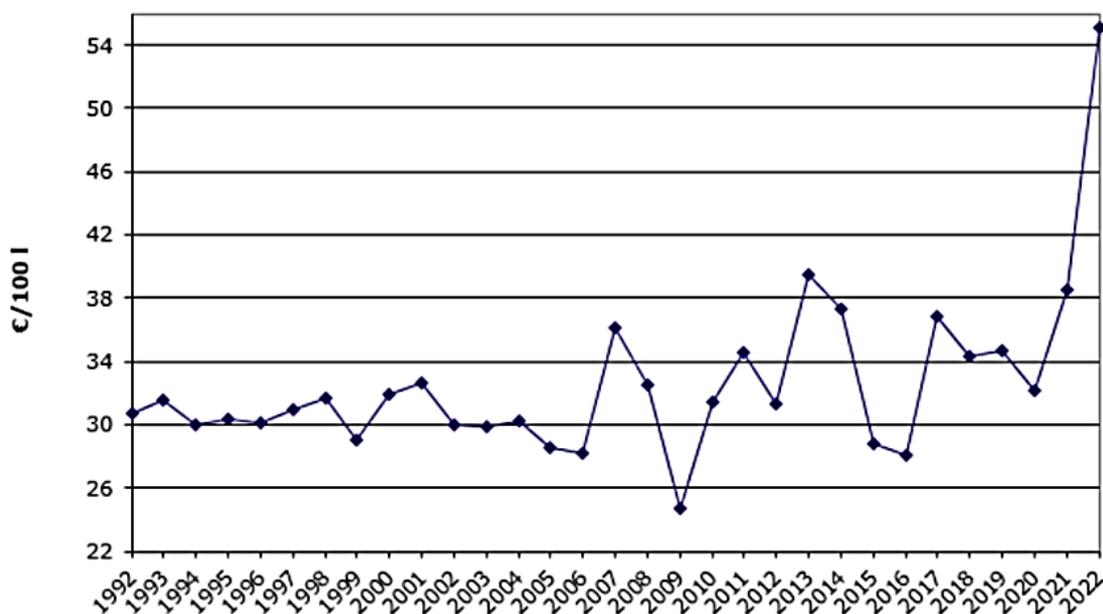


Figure 3: Évolution du prix réel du lait de 1992 à 2022 (CBL,2022)

En 2022, le prix annuel du lait conventionnel s'est élevé à 54,81 euros pour 100 litres. Cette valeur représente une augmentation significative de 43 % par rapport aux prix de l'année 2021, qui étaient déjà supérieurs de 20 % à ceux de l'année précédente (Figure 3). Malgré une diminution des teneurs en matières grasses et en protéines par rapport à 2021, le prix du lait a connu une hausse remarquable en 2022 (CBL,2023).

Le prix du lait biologique a également augmenté pour atteindre 55,72 euros par 100 litres en 2022. Cette hausse représente une augmentation de 18% par rapport à l'année précédente. Cette situation est principalement due à une demande mondiale en produits laitiers qui dépasse l'offre disponible sur le marché.

Une baisse significative du prix du lait a été observée depuis le début de l'année 2023, entraînant une chute importante des prix jusqu'à atteindre près de 0,40€ par litre de lait.

La production laitière a été particulièrement dynamique vers la fin de l'année 2022 en raison des bons prix du lait dans l'Union européenne. Cela a conduit à une augmentation des disponibilités en ingrédients laitiers, ce qui a exercé une pression sur les prix en raison d'une demande relativement peu réactive (Ledur A., 2023).

2.2. Difficultés du secteur

2.2.1. Revenus des producteurs

Depuis 1990, le revenu dans le secteur agricole a toujours été inférieur au revenu comparable qui est le salaire brut moyen des travailleurs non agricoles. En moyenne, il faudrait dégager un salaire de 18 €/100 litres de lait pour atteindre le salaire d'un ouvrier qualifié (Collège des producteurs, 2022). Depuis 2010, le revenu des éleveurs s'est souvent retrouvé en dessous des 10€ les 100 litres de lait et n'excédant pas les 20€ les 100 litres de lait. Cependant avec

une augmentation historique du prix lait en 2022, le revenu du travail a su atteindre les 25€ les 100 litres de lait (Figure 4).

En plus de la valorisation du lait, les exploitations laitières génèrent des revenus supplémentaires grâce à la vente de viande, aux aides directes et à d'autres produits. Ces sources de revenus complémentaires contribuent à couvrir une partie des dépenses de l'exploitation. Elles fournissent un apport de revenus relativement stable tout au long de l'année, contrairement au prix du lait qui peut être très variable. Toutefois, le lait reste la principale source de revenus pour ces exploitations. Cela signifie que des prix élevés du lait se traduisent par des revenus plus élevés pour les agriculteurs, tandis que des prix bas du lait réduisent ou suppriment leurs revenus compte tenu des charges à couvrir (Etat de l'Agriculture wallonne, 2023).

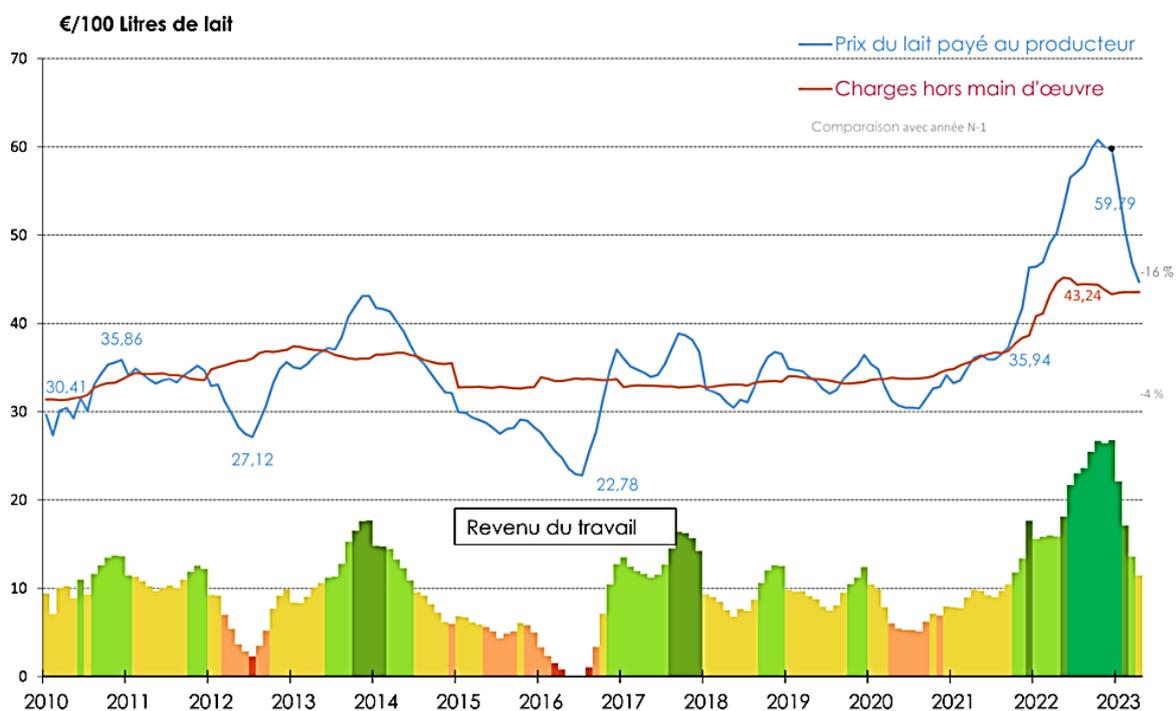


Figure 4 : Évolution des prix du lait, des charges hors main d'œuvre et du revenu du travail (Etat de l'Agriculture wallonne, 2023).

Pour assurer la survie des agriculteurs, la PAC est passée durant les années 2000 d'une politique de soutien des prix à une politique de soutien des revenus. Les agriculteurs bénéficient comme cela d'aides du 1^{er} pilier octroyées sous forme de paiements directs leur apportant un soutien financier essentiel à leurs exploitations. Le but de ces aides est d'assurer la viabilité économique des exploitations et de maintenir les activités agricoles malgré les fluctuations économiques (Burny P., 2022).

Cependant, l'évolution du prix du lait et les mécanismes de fixation de celui-ci ont parfois contraint les agriculteurs à vendre leur lait à un prix fortement inférieur aux charges de production (Figure 4). Dans cette situation les paiements directs ne sont pas suffisants pour garantir un revenu à l'agriculteur.

2.2.2. Enjeux économiques

Le principal défi exprimé par les producteurs laitiers wallons est de maintenir la rentabilité de leur exploitation (Petel T. et al., 2019). Les précédentes fluctuations et baisses du prix du lait ont positionné l'amélioration de la rentabilité comme enjeu et défi central (Lips M., 2018).

Deux facteurs principaux ont un impact majeur sur la performance économique des exploitations laitières en Wallonie (Petel T. et al., 2019) :

- Les circuits de commercialisation et le prix du lait associé
- Les coûts de productions du lait

Étant donné la structure de la filière, les producteurs écouant leur lait dans le système conventionnel n'ont pas de poids pour faire évoluer cette tendance et influencer la fixation du prix. Par conséquent, ils doivent se concentrer sur la maîtrise de leurs coûts pour assurer la viabilité économique de leur exploitation (Peyraud J.L. et al. 2009). Cependant, la hausse du coût des intrants ne va pas dans ce sens. Pour certains élevages, suivre des stratégies basées sur l'herbe avec des aliments peu concentrés permet de réduire considérablement le prix de PR et d'augmenter les revenus du travail (Gazzarin C. et al., 2018).

Pour sortir de l'impasse, les autres solutions se focalisent davantage sur le facteur prix.

Les stratégies mises en place par les producteurs leur permettant d'augmenter leur pouvoir de marché peuvent être collectives ou individuelles (Danau A. et al., 2011). Dans les stratégies collectives, on retrouve la mise en marché collective pour négocier la vente ou encore l'intégration de la filière par les producteurs qui s'impliquent dans la transformation et la distribution. Les stratégies individuelles sont mises en œuvre au niveau de l'exploitation. La différenciation des produits permet d'isoler le producteur sur un segment de marché spécifique. Cependant, la stratégie la plus largement adoptée au sein des exploitations est le raccourcissement de la chaîne commerciale (Danau A. et al., 2011).

En développant des chaînes de distribution plus courtes avec un nombre d'intermédiaires limités, les producteurs captent une plus grande part du prix payé par les consommateurs, la totalité du prix dans le cas d'une vente directe (Leonard V., 2010). Les producteurs peuvent donc bénéficier d'une meilleure rémunération de leurs produits tout en renforçant leur relation avec les consommateurs.

Cette stratégie implique généralement un certain conditionnement des produits par l'agriculteur et assez fréquemment aussi une transformation, selon les situations et les produits (Danau A. et al., 2011).

2.3. Transformation à la ferme et commercialisation en circuits courts

« Le terme circuit court utilisé pour nommer l'activité de transformation et commercialisation de produits laitiers fermiers s'applique à la vente de produits issus de la ferme, soit directement auprès des consommateurs (vente directe), soit par l'entremise d'un intermédiaire entre producteurs et consommateurs (vente indirecte) » (Béguin E. et al., 2013).

La notion de circuit court est caractérisée par une proximité entre le producteur et le consommateur. Celle-ci peut être géographique et relationnelle. Elle est quantifiée par le nombre d'intermédiaires entre producteur et consommateur (Leonard V., 2010).

En 2022, on dénombre 560 producteurs laitiers wallons enregistrés auprès de l'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire (AFSCA) qui se sont engagés dans la transformation de leurs produits, ce nombre ayant augmenté de 7% par rapport à 2017 (AFSCA,2023).

2.3.1. Reconnaissances

Les ateliers de transformation sont distingués en 2 catégories auprès de l'AFSCA (Diversiferm, 2019) :

1. Les ateliers possédant une autorisation. L'autorisation restreint les producteurs à vendre directement au consommateur avec un maximum de 30% du chiffre d'affaires lié à de la vente indirecte.
2. Les ateliers possédant un agrément. L'agrément permet au transformateur de vendre ses produits en vente indirecte.

Près de 28 % des producteurs possèdent un agrément alors que le reste des ateliers commercialisent les produits laitiers sous autorisation (Collège des producteurs, 2022).

2.3.2. Produits laitiers transformés

Selon une étude réalisée par le Collège des producteurs en 2018 auprès des éleveurs/transformateurs, les types de produits laitiers fabriqués à la ferme sont très variés, allant du beurre aux yaourts en passant par les fromages frais, les fromages affinés, les crèmes glacées et les desserts lactés. La plupart des producteurs fabriquent plus de trois types de produits, chacun pouvant être décliné en plusieurs variantes avec différentes recettes. Les produits les plus courants transformés en Wallonie sont le beurre (salé ou doux), les yaourts, les maquées et les fromages à pâte pressée de type Saint-Paulin. Certains producteurs vendent également du lait et de la crème. Les produits les plus fabriqués par plus de 50 % des producteurs-transformateurs sont le beurre (74 % des répondants), le lait cru (63 %) et le fromage frais (63 %). Les yaourts et les fromages affinés sont également des produits couramment vendus par 42 % des répondants (Collège des producteurs, 2022).

2.3.3. Volumes transformés

La part du lait cru qui n'est pas collecté par les laiteries wallonnes échappe aux données et aux estimations du secteur laitier wallon et belge. À ce jour, aucun chiffre concernant les volumes de lait transformés à la ferme ou par un transformateur s'approvisionnant directement chez un ou plusieurs producteurs n'existe (Collège des producteurs, 2022).

Selon les estimations de Petel T. et al. (2019), les quantités de lait transformées à la ferme sont évaluées à 100 millions de litres. Le circuit conventionnel représenterait donc 91,5 % du lait débité, tandis que 7,7 % du lait serait transformé à la ferme et seulement 0,9 % serait débité dans un circuit alternatif. L'ensemble des deux circuits alternatifs, regroupant le lait qui n'est pas collecté par les laiteries, représenterait donc 8,6% du volume total de lait produit

(Petel T. et al., 2019). D'après une estimation plus récente du Collège des Producteurs (2022), pour 2021, l'estimation du volume de lait transformé à la ferme ou par des acheteurs artisanaux s'élève à environ 113 millions de litres. Cela représente environ 9% du volume total de lait collecté par les laiteries au cours de la même période (Collège des producteurs, 2022). Les estimations sont donc similaires.

2.3.4. Potentiel du circuit-court

Les estimations présentées ci-dessus permettent de mieux comprendre la répartition du lait selon les différents circuits de commercialisation et de mettre en évidence la faible importance des circuits courts et alternatifs.

Ce constat s'applique également à l'échelle de l'agriculture wallonne. En effet, la région fait face à un déficit dans le secteur de la transformation et de la valorisation directe de produits à haute valeur ajoutée. L'agriculture wallonne a tendance à fournir davantage des produits de base et des biens de consommation de masse. Cependant, il est important de noter que la Wallonie encourage activement le développement du circuit court (Amron C. et al., 2023).

Il existe un potentiel de croissance au niveau des circuits-courts, tant du côté des producteurs que des consommateurs. En ce qui concerne les consommateurs, un sondage mené en 2017 a montré que plus de la moitié des citoyens belges accordent de l'importance à ce mode de commercialisation (Amron C. et al., 2023). Les nouvelles attentes en termes de qualité, de transparence et les préoccupations croissantes liées au développement durable ravivent l'intérêt des consommateurs pour les circuits courts (Chiffolleau Y. et al., 2013).

Du point de vue des producteurs, les chiffres montrent qu'en 2016, environ 10 % des exploitations agricoles en Wallonie commercialisaient une partie de leur production au travers de circuits courts. Parmi ces exploitations, près de 10 % dépendaient entièrement du circuit court pour leur chiffre d'affaires, tandis que 18 % réalisaient entre 50 et 100 % de leur chiffre d'affaires avec ces circuits courts (Amron C. et al., 2023).

Cependant, la création de circuits courts dépend fortement de la capacité des producteurs à les mettre en place (Leonard V., 2010). Deux éléments clés jouent un rôle déterminant dans la viabilité et la durabilité des activités de transformation et de commercialisation à la ferme : l'organisation du travail et la rentabilité de l'activité.

2.4. Organisation du travail

L'organisation du travail représente une problématique commune au sein des exploitations laitières, où la contrainte majeure réside souvent dans la disponibilité limitée en temps. Cette considération doit être prise en compte lors de toute modification envisagée (Turlot A. et al., 2013). L'importance du facteur "travail" est soulignée comme étant une clé essentielle pour maintenir la viabilité des systèmes laitiers (Turlot A. et al., 2013). L'ajout d'une nouvelle activité tend généralement à augmenter la charge de travail au sein de l'exploitation. Il est nécessaire d'envisager soigneusement la répartition de cette responsabilité, en particulier lorsqu'elle repose sur des travailleurs existants (Nihous F., 2008).

En Wallonie, de nombreux agriculteurs rencontrent des difficultés pour organiser efficacement leur travail, notamment lorsqu'ils entreprennent des activités de diversification.

Un grand nombre d'entre eux expriment un manque de temps pour ces activités. De plus, les activités de diversification, telles que la transformation et la vente en circuit court, requièrent une main-d'œuvre considérable, contribuant ainsi à la création d'emplois (Turlot A. et al., 2017). En conclusion, ces éléments soulignent l'importance vitale de l'organisation du travail dans le maintien des exploitations laitières et le développement de la transformation laitière en Wallonie.

2.5. Rentabilité économique

Les motivations principales qui incitent à se lancer dans une activité de diversification sont principalement économiques (Nihous F., 2008). La satisfaction des agriculteurs impliqués dans des activités en circuits courts est fortement liée à la valorisation économique de ces activités (Chiffolleau Y. et al., 2013).

En effet, la diversification offre la possibilité de renforcer le chiffre d'affaires de l'agriculteur. Près de 20% des exploitations qui optent pour les circuits courts réussissent à plus que doubler leurs revenus grâce à cette démarche. Cette stratégie permet également de générer des rentrées financières indépendantes des fluctuations des marchés agricoles (ACW, 2022).

Cependant, le succès financier de l'atelier de transformation dépend de sa rentabilité globale, qui à son tour est influencée par divers facteurs tels que la politique tarifaire, une gestion avisée des investissements et l'efficacité de l'organisation du travail et de la main-d'œuvre. L'étude menée par Chiffolleau Y. et al., (2013) met en évidence des écarts significatifs de revenus au sein de l'échantillon allant du simple au triple, illustrant l'importance de ces facteurs.

Les transformateurs soulignent l'importance de mener une réflexion approfondie et une évaluation complète du projet avant de se lancer. Selon eux il est essentiel de réaliser des simulations économiques sur plusieurs années, en prenant en compte des éléments tels que les prévisions de trésorerie, les bénéfices, la planification des heures de travail et les investissements financiers (Chiffolleau Y. et al., 2013).

2.6. Structure d'encadrement

Réaliser des prévisions économiques et prévoir l'organisation de la transformation n'est pas une tâche simple à effectuer. Ainsi, il est essentiel de fournir un soutien adéquat aux agriculteurs lors de la mise en œuvre de leurs activités de transformation et de commercialisation en circuits courts. Cela peut nécessiter un accompagnement par une structure d'encadrement dédiée à guider les agriculteurs tout au long du processus de mise en place de leur atelier de transformation.

DiversiFerm est « une association de compétences qui a pour but d'accompagner les agriculteurs transformateurs et les artisans souhaitant valoriser les ressources agricoles du territoire wallon et leur commercialisation via les circuits courts » (ACW, 2019). ACW, en tant que pôle économique au sein de DiversiFerm, assure l'encadrement des porteurs de projets en leur offrant un soutien tant sur les aspects économiques que administratifs, couvrant ainsi le développement, la mise en œuvre et le suivi de leurs initiatives (ACW, 2019).

Pour consolider le travail d'encadrement, ACW bénéficie depuis 2018 de l'observatoire socio-économique de la diversification dont le rôle est de collecter des données socio-économiques sur le terrain afin de créer des référentiels, notamment pour les activités de transformation et de commercialisation en circuit-court. La récolte d'information permet de pallier le manque de données disponibles sur le secteur de la diversification agricole (ACW, 2019).

Ce travail de recherche s'inscrit dans la mission de l'observatoire socio-économique de la diversification et vise à fournir des données sur la transformation laitière à la ferme.

3. Méthodologie

3.1. Sélection des exploitations

Les exploitations ont tout d'abord été recrutées au travers d'une enquête en ligne. Ensuite, le recrutement des exploitations s'est effectué à l'aide d'un contact téléphonique avec les agriculteurs. D'autres exploitations sont saisies parmi plusieurs listings. Un premier listing est d'abord fourni par un des partenaires d'ACW, le pôle fromager de l'École Provinciale d'Agronomie et des Sciences de Ciney (EPASC). D'autres listes de transformateurs laitiers disponibles publiquement sont également utilisées, notamment les listes provenant de l'APAQ-W, Biowallonie, et des coopératives agricoles comme Paysans-Artisans. (Apaq-W, 2023) ; (Biowallonie, 2023) ; (Paysans artisans, 2023) ;

Durant l'entretien téléphonique, les modalités de l'enquête sont présentées afin de faire prendre conscience au potentiel enquêté des contraintes en termes de temps et de données nécessaires à l'enquête. Suite à cela, l'exploitant prend la décision de participer ou non à l'enquête. Les individus constituant l'échantillon sont donc des personnes volontaires. C'est un échantillon non-probabiliste, il ne représente pas la population générale et chaque individu n'a pas la même chance de participer à l'enquête (Gingras M. et al., 2015).

Un total de 120 contacts téléphoniques a été nécessaire pour atteindre l'objectif final d'une dizaine de fermes. Parmi l'ensemble des appels téléphoniques effectués, 24 rendez-vous ont été fixés. Malheureusement, certaines exploitations ayant décidé de participer à l'enquête ont annulé le rendez-vous, souvent à la dernière minute. En réaction à chaque annulation, de nouvelles exploitations sont recrutées. Ce taux d'annulation élevé a compliqué le déroulement des enquêtes et a induit des retards conséquents dans la partie expérimentale du travail.

3.2 Type d'entretien

L'enquête a été menée selon un entretien semi-directif. Celui consiste en « une interaction verbale sollicitée par l'enquêteur auprès d'un enquêté, à partir d'une grille de questions utilisée de façon très souple » (Pin C., 2023).

L'objectif de l'entretien semi-directif est de mettre en condition le répondant pour qu'il puisse fournir par ses prises de paroles des informations tant objectives que subjectives. Cela permet d'alterner entre des moments pour recueillir des récits produits librement par le répondant et des moments plus directifs ciblant les informations préalablement préparées par l'enquêteur. En effet, l'objectif de cette méthode est de capter les différents points de vue des personnes enquêtées (Pin C., 2023).

Le guide d'entretien complet est présenté en Annexe 4. Celui-ci a été construit sur bases de guides d'entretien existants pour d'autres types de filières de diversification agricole ou de transformation à la ferme (Wuine N., 2020) ; (Zegels L., 2022).

Il se divise en 3 parties :

1. Dans une première partie, les données technico-socio-économiques de l'exploitation et de l'atelier de transformation sont prélevées.
2. Dans une deuxième partie, l'organisation du travail est analysée.
3. Dans une troisième partie, les données comptables permettant d'analyser la rentabilité de l'atelier sont récoltées.

L'entretien s'est déroulé sur le site des exploitations afin de permettre aux agriculteurs de perdre le moins de temps possible. L'entretien s'étale sur une durée allant de 2 à 3h. Ceux-ci ne sont généralement pas prêts à consacrer davantage de temps. Pour 2 entretiens, le temps consacré par les agriculteurs n'a pas pu excéder 1h-1h30. La durée limitée de ces entretiens ne permet pas de collecter confortablement la quantité d'informations.

3.3. Données récoltées et hypothèses posées

3.3.1. L'activité de transformation au sein de l'exploitation

Les exploitations étudiées possèdent toutes une production laitière avec une transformation d'au minimum une partie de cette production. En plus des activités laitières, elles peuvent posséder d'autres productions animales et végétales. Elles peuvent aussi réaliser d'autres activités de diversification comme l'exploitation d'un hébergement touristique ou une ferme pédagogique.

Les données générales de l'exploitation permettent de comprendre dans quel contexte s'inscrit l'activité de transformation et de comprendre l'importance accordée à l'activité au sein de l'exploitation.

3.3.2. Atelier de transformation

Une série de questions visant à comprendre le contexte de la mise en place de l'atelier de transformation sont posées. L'accent est mis sur les motivations à l'origine de la mise en place et les motivations poussant les agriculteurs à développer l'activité de transformation. La transformation est ensuite décrite au travers des différents volumes et types de produits transformés.

3.3.3. Commercialisation

Les différents modes de commercialisation associés à la transformation sont analysés au niveau de la quantité de main d'œuvre nécessaire, des modalités de livraisons, mais également au niveau des prix et volumes vendus.

3.3.4. Organisation du travail

L'évaluation du temps de travail se base sur la méthode du bilan travail, qui permet d'évaluer de manière globale les différents types de travaux effectués sur l'exploitation en prenant en compte toutes les personnes impliquées (Turlet A. et al., 2013). Cette méthode est très flexible et peut être appliquée dans différentes situations et pour diverses activités (Balard J. et al., 2008).

La main d'œuvre est différenciée au niveau de son implication dans l'atelier (Balard J. et al., 2008). Les tâches nécessaires au bon fonctionnement de l'atelier sont également catégorisées

en deux types en fonction de leur fréquence. Le travail d'astreinte concerne les tâches qui doivent être réalisées quotidiennement et qui ne peuvent être différées (Turlot A. et al., 2013). Cependant, dans le cas de la transformation laitière à la ferme, la plupart des tâches ne sont pas réalisées quotidiennement, mais plutôt de manière hebdomadaire. Ainsi, le travail d'astreinte est évalué à l'aide d'un semainier, où le répondant décrit une semaine "type" représentative de l'ensemble de l'année. Le travail saisonnier représente quant à lui les tâches réalisées de manière plus ponctuelle et qui peuvent être plus facilement reportées (Balard J. et al., 2008).

En utilisant cette méthode, on peut ainsi obtenir une évaluation complète du temps de travail nécessaire pour l'activité de transformation laitière à la ferme.

3.3.5 Économie

Données

Afin d'étudier la rentabilité de la transformation laitière, les données comptables concernant l'année 2022 sont prises en compte.

Lorsque le responsable de l'atelier de transformation possède une comptabilité, celle-ci est préférentiellement utilisée pour obtenir davantage de précisions dans les données récoltées. La plupart des répondants possèdent une comptabilité commune pour plusieurs activités de l'exploitation. Des hypothèses permettant de répartir les différentes activités doivent donc être posées.

Pour 60% des exploitations de l'échantillon, aucune comptabilité spécifique à l'activité de transformation n'est disponible. Les données sont donc interprétées à partir des déclarations orales du responsable de l'atelier. L'objectif de l'étude est d'obtenir un PR le plus conforme possible à la réalité économique de l'atelier en se basant autant que possible sur les données disponibles.

Les données ont été encodées dans un fichier Excel spécifiquement créé pour ACW afin de permettre l'encodage des différentes données comptables liées à la transformation laitière, permettre la répartition de celles-ci par type de produits et en calculer les indicateurs utiles à l'analyse.

Type de produits transformés

Sept catégories permettent de séparer les produits transformés répertoriés dans les différentes fermes (Figure 2) :

1. Lait cru
2. Crème
3. Beurre
4. Yaourt
5. Fromage frais
6. Fromage affiné
7. Glace.

Même si aucune opération de transformation en tant que telle n'est effectuée pour la vente de lait cru, l'emballage et la vente de celui-ci rentrent en compte dans la gestion de l'atelier au quotidien. Il est donc considéré comme produit issu de l'atelier de transformation au même titre que les autres produits transformés.

Pour chaque catégorie de produit, un rendement théorique de transformation est utilisé afin de convertir les litres de lait utilisés pour la transformation en kilogrammes de produits finis. Pour les répondants possédant uniquement les quantités produites, ces mêmes rendements ont été utilisés pour trouver le volume de lait transformé. Ces rendements sont choisis sur base des plusieurs enquêtes. (Meyer C. et al., 1998) ; (Chambres d'agriculture de Bretagne, 2012) ; (Béguin E. et al., 2013) ; (Béal C., 2019) ; (Chambre d'agriculture de France, 2021).

Tableau 1: Rendements laitiers théoriques sur base des données d'enquêtes

Produit laitier	Rendement	Coproduits
Lait cru	1	
Beurre	0.045	20 l lait écrémé
Crème	0.09	
Yaourt	1	
Fromage frais	0.33	
Fromage affiné	0.1	
Glace	1.5 à 2	

Prix de revient

L'indicateur économique utilisé afin d'approcher la rentabilité de l'atelier de transformation est le PR complet. Celui-ci prend en compte toutes les charges de production, et d'administration de l'atelier de transformation (Chanteux A. et al., 2006).

Le PR se définit comme le « total des coûts pour la fabrication et la vente du produit ». En comptabilité de gestion c'est un outil fondamental de mesure de la rentabilité (Hachez E., 2006).

Dans le calcul de ce PR, l'ensemble des charges liées à la transformation des produits laitiers sont prises en compte. Celles-ci sont séparées en 2 catégories distinctes.

1. Les charges variables, qui varient avec l'activité et les volumes produits.
2. Les charges fixes, qui ne sont pas influencées par le fonctionnement de l'activité.

La somme des charges fixes et variables ramenée à la quantité produite constitue le PR complet de la transformation du lait en produits laitiers.

La main d'œuvre est considérée comme charge variable. En effet, pour la plupart des ateliers de transformation, les charges associées au nombre d'heures prestées évoluent positivement avec les volumes transformés.

Tableau 2: Charges fixes et variables prises en compte

Charges fixes	
Charges de gestion	- Promotion/Publicité - Prestations externes - Formation - Assurances - Cotisations - Autres
Amortissement équipement et matériel	- Equipement - Matériel - Bâtiment
Charges de financement	
Charges variables	
Consommables	- Eau - Gaz - Electricité - Carburant - Matériel de Nettoyage
Matières premières	- Lait - Autres matières premières
Main d'œuvre	- Transformation - Gestion

L'utilisation de la main d'œuvre familiale n'est pas prise en compte en comptabilité générale, mais est ajoutée comme charge supplétive dans la comptabilité analytique. Pour calculer celle-ci, on calcule un coût d'opportunité qui se définit comme « *la meilleure rémunération alternative à laquelle on renonce* » (Burny P., 2021). Un coût d'opportunité de 14.86 € brut/h est pris en compte pour évaluer la charge salariale familiale. (Salaires minimum, 2023)

Pour ne pas favoriser les investissements sur fonds propres par rapport aux investissements réalisés avec un emprunt, un coût d'opportunité est calculé pour l'investissement des capitaux propres avec un taux de rentabilité de 3%.

Dans le but de décrire la rentabilité, différents indicateurs économiques sont évalués pour l'activité de transformation, mais aussi pour chaque type de produit (Tableau 3).

Tableau 3 : indicateurs économiques étudiés (Burny P., 2021)

Indicateur	Définition
Prix de revient complet	$\frac{Charges_{total}}{Quantité\ produite}$
Chiffre d'affaires	$\sum recettes$
Marge bénéficiaire	$Produit_{total} - Charges_{total}$
Revenu du travail	$Marge\ bénéficiaire + coût\ de\ la\ main\ d'oeuvre$

Répartition des charges entre l'exploitation et l'atelier de transformation

7 exploitations sur les 10 étudiées ne possèdent pas de comptabilité spécifique pour l'atelier de transformation. Pour celles-ci, de nombreuses hypothèses ont été posées par le répondant afin d'isoler les différentes charges de l'atelier de transformation en les répartissant lors de l'entretien. La répartition et le montant associé à certaines charges dépendant du répondant, la qualité des données est fortement dépendante de l'estimation du répondant.

Pour les 3 exploitations ayant une comptabilité, les charges communes à l'exploitation et à l'atelier sont également réparties à l'aide du répondant.

Répartition des charges par type de produit

Les charges sont distinguées en charges directes et charges indirectes. Les charges directes sont celles qui sont directement imputables à la fabrication d'un produit tandis que les charges indirectes sont celles qui concernent plusieurs produits (Hachez E., 2006) et ne peuvent dès lors être attribuées directement à un produit unique ou objet de coût.

Les charges indirectes sont imputées dans les différents types de produits à l'aide de clefs de répartition. Dans le cas de l'atelier de transformation laitière, plusieurs clés de répartition permettent de répartir les charges indirectes dans les 7 types de produits (Burny, 2021) :

- La surface utilisée
- Le nombre de types de produits
- La proportion du volume transformé

Après plusieurs entretiens, le choix de l'affectation des charges indirectes s'est posé sur la clé de répartition associée aux proportions de volumes transformés. Les charges indirectes fixes et variables sont attribuées à chaque type de produit proportionnellement au volume de lait utilisé pour la transformation de celui-ci.

Recettes

Etant donné que les données relatives au chiffre d'affaires associé à chaque produit n'étaient que rarement disponibles pour les ateliers ayant plusieurs types de produits différents, les recettes sont estimées à partir des volumes transformés de lait selon chaque type de produit.

Ces volumes sont ensuite convertis en quantité de matière de produit fini. La conversion est réalisée grâce à la prise en compte des rendements de transformation moyens (Tableau 1).

Les quantités produites de chaque type de produit sont ensuite multipliées par le prix de vente hors TVA des différents produits. Le chiffre d'affaires associé à chaque type de produit est estimé à partir des moyennes des prix des différents produits composant la catégorie.

Charges manquantes

Pour plusieurs exploitations, un certain nombre de charges n'ont pas pu être transmises par le répondant. Afin de pouvoir comparer les différentes exploitations entre elles, des charges estimées sont imputées pour remplacer les charges manquantes. Ces charges sont estimées grâce à l'extrapolation des charges des autres ateliers. Les détails de certaines de ces estimations sont présentés en annexe 3.

Prix du lait

Afin de comparer équitablement les ateliers de transformation entre eux, le lait est considéré comme acheté à l'activité de production de l'exploitation. L'achat de celui-ci est imputé aux différents types de produits au travers des charges de matières premières. Une distinction est faite avec les ateliers utilisant du lait produit de manière biologique, car ceux-ci n'achètent pas le lait au même prix que les autres ateliers. Pour les agriculteurs en cours de conversion, le prix du lait réel est appliqué.

Les prix utilisés pour calculer les charges :

- Moyenne du prix du lait réel pour 2022 : 0.5481 €/l (CBL, 2023)
- Moyenne du prix du lait bio réel pour 2022 : 0.5572 €/l (CBL, 2023)

Comme expliqué précédemment, le prix du lait pour l'année 2022 est anormalement élevé. Celui-ci augmente donc les charges liées à l'utilisation du lait par rapport aux autres années. De plus l'écart entre le prix du lait bio réel et le prix du lait réel pour l'année 2022 s'est réduit fortement. La différence entre les ateliers utilisant du lait bio ou non est moins marquée que pour les années précédentes.

Lait écrémé

La transformation du lait en beurre nécessite préalablement un écrémage permettant de séparer la crème du lait écrémé. Alors que la crème est utilisée pour produire du beurre, le lait écrémé est considéré comme un coproduit/sous-produit de cette transformation.

Le lait écrémé possède plusieurs destinations :

- Tank à lait : le lait écrémé est remis dans celui-ci pour partir à la laiterie.
- Transformation d'autres produits : dans certains ateliers de transformation, le lait écrémé est complété avec de la poudre de lait afin d'augmenter les taux en matière grasse et en protéines perdues lors de l'écrémage. Il est ensuite par exemple transformé en yaourt.

- Revente à laiterie : Le lait écrémé est revendu à la laiterie, il y a un volume minimal requis pour que le déplacement du camion jusque l'exploitation. Peu d'ateliers prennent cette option.
- Valorisation sur la ferme : Le lait écrémé est utilisé comme source protéique pour l'alimentation des veaux.

Dans notre cas, la valorisation du lait écrémé est prise en compte lors du calcul des recettes associées au beurre. Pour cela un prix de 0.25 €/l de lait écrémé produit est appliqué à l'ensemble des exploitations produisant du beurre. La production de 1 kg beurre comprend donc dans son chiffre d'affaires 5€ associés à la production de 20l de lait écrémé.

4. Résultats

4.1. Enquête socio-économique

4.1.1. Profils des fermes

L'échantillon comprend 10 exploitations agricoles qui possèdent un atelier de transformation laitière associé à une production de lait de vache (Tableau 4).

La plupart de ces exploitations ont une certaine ancienneté, 9 sur 10 étant implantées depuis plusieurs dizaines d'années. Seule l'exploitation de l'individu 4 s'est installée au début de l'année 2022. Etant en plein lancement de la production et de la transformation, ses résultats peuvent différer des autres répondants.

Outre l'activité de transformation et de commercialisation en circuits courts de produits laitiers, toutes les exploitations de l'échantillon ont d'autres activités de diversification. Ces activités sont très variées, allant des activités pédagogiques aux loisirs, en passant par l'hébergement, la transformation et la commercialisation d'autres produits alimentaires.

En ce qui concerne la commercialisation, 9 des 10 exploitations vendent d'autres produits que les produits laitiers. Les individus 4 et 8 commercialisent de la viande sous forme de colis, tandis que l'individu 10 possède également une boucherie à la ferme.

En ce qui concerne l'élevage, deux exploitations ont un troupeau de bovins destinés à la production de viande, en plus de leur troupeau laitier. Les huit autres exploitations possèdent uniquement un cheptel laitier. Parmi celles-ci, l'individu 10 élève également des brebis et des chèvres. Cette exploitation partage l'atelier de transformation pour diverses productions laitières, incluant du lait de brebis, de chèvre et du lait de vache issus de l'exploitation.

Tous les ateliers de transformation sont sous la même entité juridique que l'exploitation. D'un point de vue légal, il n'y a pas de distinction faite entre l'atelier et l'exploitation, et les dépenses et revenus de l'atelier sont associés à ceux de l'exploitation.

Tableau 4 : Caractéristiques principales des exploitations de l'échantillon. Avec Bovins Laitiers (BV), Bovins Viandeux (BV), Ovins Laitiers (OV) et Caprins Laitiers (CL)

ID	Type d'exploitation	SAU Totale (Ha)	Elevages (Nombre de têtes)	Certification Bio	Ancienneté exploitation	Autres diversifications
1	Elevage	72	BL (108)	Oui	> 20 ans	Commercialisation
2	Polyculture-élevage	52	BL (112)	Non	> 20 ans	Commercialisation ; Ferme pédagogique ; Accueil social
3	Polyculture-élevage	150	BL (350)	Non	> 20 ans	Commercialisation ; Loisirs
4	Elevage	29,3	BL (18)	En cours de conversion	< 5 ans	Commercialisation viande
5	Polyculture-élevage	46	BL (40)	En cours de conversion	> 20 ans	Hébergement
6	Polyculture-élevage	33	BL (40)	Oui	> 20 ans	Commercialisation, Loisirs
7	Elevage	60	BL (125)	Oui	> 20 ans	Commercialisation
8	Elevage	96	BL (25) ; BV (200)	Non	> 20 ans	Commercialisation viande
9	Polyculture-élevage	92	BL (225) ; BV (225)	Non	> 20 ans	Commercialisation
10	Polyculture-élevage	85	BL (140) ; OV (85) ; CL (25)	Oui	> 20 ans	Boucherie à la ferme ; Transformation lait chèvre ; Transformation lait brebis

4.1.2. Production laitière

Tableau 5 : Caractéristiques de la production laitière

ID	Cheptel laitier	Contrat laiterie	Production laitière (litres/an)	Volume transformé (litres/an)
1	Holstein	Oui	425.000	37.563
2	Holstein	Oui	350.000	14.820
3	Holstein	Oui	1.860.000	599.961
4	Fleckvieh croisée	Non	24.000	24.000
5	Montbeliarde croisée	Non	42.048	42.048
6	Pie rouge croisée	Non	39.661	39.661
7	Holstein croisée ; Montbéliarde	Oui	507.494	54.171
8	Pie rouge croisée, Blanc bleu mixtes	Non	91.250	51.480
9	Holstein	Oui	783.000	110.000
10	Simental	Non	250.000	200.000

- Dans l'échantillon étudié, deux profils distincts de fermes peuvent être identifiés. Le premier profil concerne la moitié des exploitations de l'échantillon qui utilisent et transforment la totalité de leur lait sur la ferme (ID 4, 5, 6, 8, 10) (Tableau 5). Parmi ces 5 fermes, 2 possèdent une certification biologique, tandis que 2 autres sont en cours de conversion. Lors des entretiens, les exploitants ont exprimé leur engagement en faveur de pratiques d'élevage qu'ils estiment plus respectueuses de l'environnement. Ils utilisent des races de vaches laitières croisées avec un meilleur potentiel viandeux. Cela leur permet d'obtenir des revenus supplémentaires grâce à la vente de viande, étant donné que leur objectif principal n'est pas de maximiser la production de lait. L'exploitation de l'individu 8 est caractérisée par un élevage laitier « au service » de l'élevage viandeux. L'exploitant souhaite maintenir une production laitière pour valoriser le lait au sein du troupeau viandeux. Il utilise 25 bovins laitiers pour contribuer à l'élevage de 200 bovins viandeux. L'individu 8 fournit du lait écrémé aux veaux dans le but d'économiser sur l'alimentation de ces derniers. L'éleveur estime économiser 0,60 € en apportant 3 litres de lait écrémé aux veaux, soit une économie estimée à 0,20 € par litre de lait écrémé apporté. Contrairement aux autres ateliers de transformation, le beurre est relégué en tant que produit secondaire et sert à capter une marge supplémentaire, tout en utilisant le lait écrémé. Le lait écrémé est généralement un sous-produit de la transformation du lait en beurre valorisé sur l'exploitation. Cependant, la valorisation du lait écrémé est la raison qui pousse cette exploitation à continuer la transformation du beurre.
- Le deuxième profil concerne les 5 autres exploitations qui sont sous contrat avec une laiterie pour une partie de leur production laitière (ID 1, 2, 3, 7, 9). Dans ces exploitations, la race de vaches utilisée est la vache Holstein. Deux des 5 exploitations possèdent une certification biologique. L'atelier de transformation laitière vient en appui de la production laitière, mais la majorité du volume produit est destinée aux laiteries.

Ces deux profils de fermes mettent en évidence des approches différentes en matière de transformation laitière et d'orientation de l'élevage. Les fermes du premier profil cherchent à valoriser leur production de lait en la transformant sur place et en adéquation avec leurs valeurs en termes d'élevage, tandis que les fermes du deuxième profil ont un lien plus étroit avec les laiteries et se concentrent principalement sur la production laitière, avec une partie de la production éventuellement transformée au travers de l'atelier de transformation.

4.1.3. Motivations

Les motivations à la mise en place et au maintien de l'activité de transformation sont diverses et peuvent inclure des aspects sociaux, économiques et environnementaux (Figure 5).

Dans l'échantillon des fermes étudiées, toutes les exploitations trouvent des motivations économiques à travers la transformation laitière. Par ailleurs, 20% des individus interrogés sont motivés par des aspects sociaux et environnementaux.

La transformation laitière et la commercialisation en circuits courts offrent des opportunités économiques tout en répondant à des motivations sociales et environnementales pour certains agriculteurs.

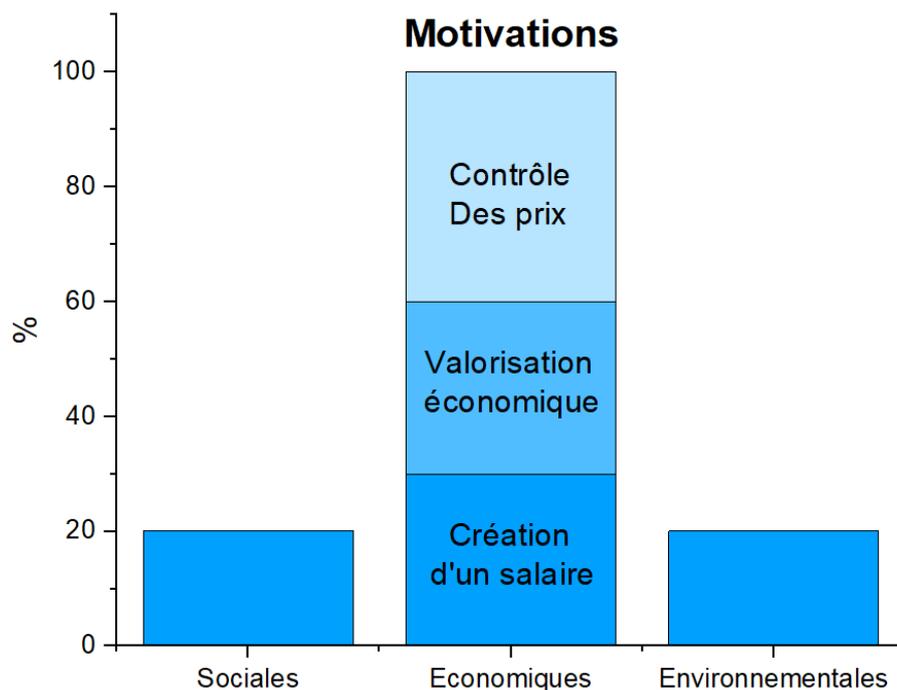


Figure 5 : Motivations pour la mise en place de l'activité de transformation laitière

4.1.3.1. Motivations sociales

Pour un individu (ID7), la dimension sociale peut être enrichissante. Dans son cas, la transformation est aussi liée à sa satisfaction personnelle en établissant une connexion directe avec les consommateurs.

Pour un autre (ID5), les motivations sont plutôt d'ordre personnel avec une volonté de développer sa passion, de créer un produit lui permettant d'en retirer une satisfaction personnelle.

4.1.3.2. Motivations économiques

La motivation économique principale à la mise en place d'une activité de transformation laitière à la ferme varie en fonction des agriculteurs, allant de la création de salaires à la recherche d'une meilleure valorisation économique et d'un contrôle sur les prix (Figure 5).

Création d'un salaire

30% des exploitations mettent en place l'activité de transformation dans le but de dégager un salaire pour eux-mêmes ou pour les membres de leur famille voulant s'impliquer dans les activités de l'exploitation (Figure 5).

Pour 2 des exploitations (ID 2 et ID9), la volonté de créer un salaire est liée à l'arrivée du fils comme travailleur supplémentaire. Ce n'est pourtant pas le nouvel arrivé qui s'est chargé de l'activité de transformation. Celui-ci s'est tourné vers la partie production de l'exploitation laissant à un autre membre de la famille la partie transformation.

Une exploitation (ID1) a profité de la reconversion professionnelle de la femme de l'exploitant pour lancer l'activité de transformation. Celle-ci est venue travailler sur l'exploitation dans le but de créer et de gérer l'activité de transformation.

L'arrivée d'un nouveau membre de la famille nécessite soit la création soit le remplacement d'un salaire. Celui-ci doit donc être considéré comme une source de main d'œuvre permettant d'apporter des revenus supplémentaires pour l'exploitation.

Pour l'ID 4, la mise en place de l'exploitation s'est effectuée dans le but de transformer la totalité du lait produit. La création d'un salaire avec la transformation est donc une des conditions d'existence de l'exploitation.

Valorisation économique

La transformation à la ferme peut être vue comme une opportunité mieux valoriser la production laitière, pour de 30% des répondants (Figure 5). En transformant le lait en produits à plus forte valeur ajoutée, les agriculteurs engrangent un chiffre d'affaires plus élevé par litre de lait produit comparativement à la vente du lait à la laiterie.

Contrôle des prix

Certains agriculteurs cherchent davantage de résilience économique. Ainsi, 30 % des répondants sont motivés par le désir d'avoir un meilleur contrôle sur le prix de leurs produits laitiers (Figure 5). En transformant le lait à la ferme et en commercialisant les produits finis en circuits courts, les agriculteurs échappent aux fluctuations des prix imposés par les laiteries, leur permettant ainsi de fixer des prix plus justes et stables pour leurs produits.

4.1.3.3. Motivations environnementales

Les motivations environnementales sont identiques pour les ID 4 et ID6. Ceux-ci font référence à une volonté de participer à une agriculture plus responsable en mettant en place une production locale avec un système « plus autonome ».

4.2. Description de l'offre

4.2.1. Produits transformés

Dans les fermes étudiées, aucun des produits n'est transformé dans toutes les exploitations (Tableau 6). Cependant, le fromage affiné est présent dans 90 % d'entre elles ; ce qui en fait le produit le plus fréquemment transformé. Comme expliqué précédemment, la seule exploitation qui ne produit pas de fromage est l'exploitation n°8, est considérée comme un cas particulier.

En ce qui concerne les autres produits, 5 des 7 types de produits transformés sont représentés dans plus de 50% des fermes. En revanche, la crème et la glace ne sont produites que dans 40 % et 10 % des fermes respectivement.

Tableau 6 : Nombre et proportion des fermes en fonction des types de produits transformés

Produits laitiers	Nombre de fermes	Proportion des fermes
Lait cru	7	70%
Beurre	6	60%
Crème	1	10%
Yaourt	7	70%
Fromage frais	8	80%
Fromage affiné	9	90%
Glace	4	40%

En moyenne, les ateliers dans les fermes produisent 4 des 7 types de produits étudiés. Cela souligne la tendance à diversifier les transformations au sein des exploitations agricoles, permettant aux agriculteurs de proposer une gamme variée de produits laitiers à leurs clients.

Ces résultats mettent en évidence la diversité des pratiques de transformation du lait à la ferme, avec une prédominance du fromage, tandis que d'autres produits, tels que la crème et la glace, sont plus rares. Cette variabilité reflète les choix et les stratégies des agriculteurs dans la valorisation de leur production laitière, qui optent pour une gamme plus large de produits s'accordant avec les préférences des consommateurs (Béguin E., 2013).

4.2.2.1. Volumes transformés et quantités produites

Etant donné les volumes élevés de l'individu 3, celui-ci est retirée de l'analyse des volumes transformés afin de pouvoir garder des valeurs représentatives de l'échantillon.

Tableau 7 : Volume transformé par type de produit (en litres)

ID	Lait	Beurre	Crème	Yaourt	Fromage frais	Fromage affiné	Glace	Total
1	1.208	16.110		540	4.125	15.580		37.563
2	780			520	1.000	11.480	1.040	14.820
4						23.467	533	24.000
5	1.040	22.880		1.520	3.152	9.360	4.097	42.048
6					4320	35.341		39.661
7	255			591	400	52.925		54.171
8		51.480						51.480
9	5.200	50.424		4.625	4.000	45.751		110.000
10	1.040	3.300	4333	1.560	2.600	187.167		200.000
Moyenne	1.587	28.839	4333	1.559	2.800	47.634	1.890	63.749
Ecart-type	1.801	21.379		1.578	1.564	58.597	1.928	57.724
Médiane	1.040	22.880	4333	1.056	3.152	29.404	1.040	42.048
Minimum	255	3.300	4333	520	400	9.360	533	14.820
Maximum	5.200	51.480	4333	4.625	4.320	187.167	4097	200.000
3	2.820	120.630		2.256	31.332	442.570	352	599961

Les volumes de lait traités au sein des différents ateliers de transformation varient considérablement, allant de 14 820 à près de 600 000 litres transformés (Tableau 7). En moyenne, chaque atelier traite environ 63749 litres de lait. La médiane valant un tiers de moins que la moyenne, cela indique une influence de certains volumes plus élevés sur la moyenne.

L'individu 3 se distingue nettement du groupe avec un volume transformé de près de 10 fois la moyenne.

Le beurre et le fromage affiné sont transformés en quantité relativement importante par rapport aux autres produits, avec une moyenne de 28 839 litres et 47 634 litres respectivement dans les ateliers qui les transforment. En revanche, la transformation en glace est réalisée en plus petites quantités au sein des exploitations interrogées qui pratiquent cette valorisation du lait, avec une moyenne de 1 890 litres transformés.

Parmi les 10 exploitations, le volume total transformé s'élève à 1 173 704 litres. L'exploitation ID3 participe à concurrence de 51% dans le litrage total de lait transformé au sein de l'échantillon, 54% du volume de lait transformé en fromage et 46% du volume de lait transformé en beurre. À l'intérieur de ce volume, le fromage affiné représente une part majoritaire de 70%, équivalant à 823 640 litres. Le beurre occupe 23% du volume total transformé, soit 264 823 litres (Figure 6). Si on fait abstraction de la contribution de l'exploitation 3, le beurre et le fromage représentent, respectivement, 25% et 66% des volumes de lait transformés.

Le fromage affiné et le beurre sont clairement les principaux contributeurs en termes de volume transformé sur l'ensemble des exploitations par rapport aux autres produits laitiers ne représentant que 7% du volume total transformé, soit 72 896 litres. À noter que la production de crème est insignifiante, car une seule exploitation choisit de la produire, soit 4 333 litres.

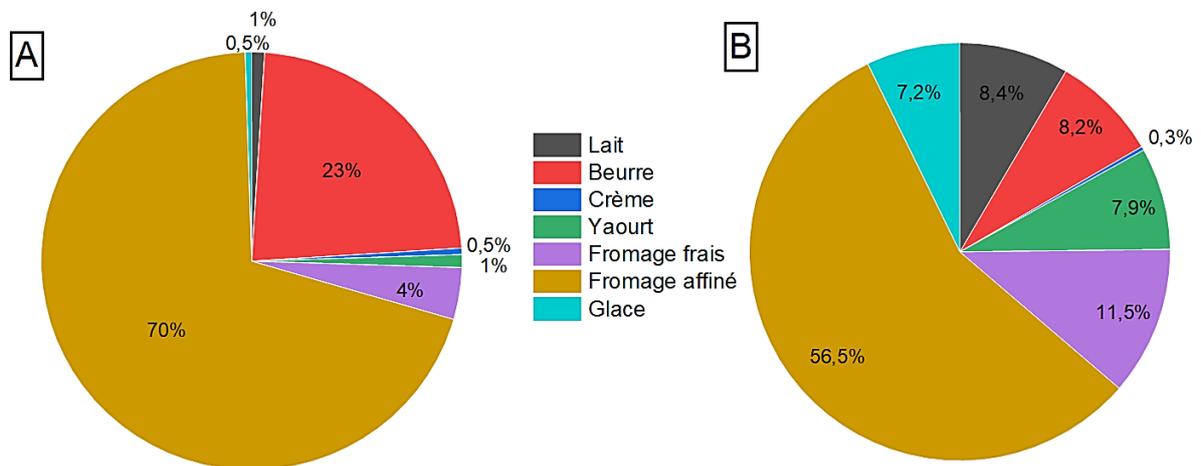


Figure 6 : Répartition du volume total (l) (A) et de la quantité de produits finis (kg) (B) de l'échantillon par type de produit.

Lorsqu'on analyse les quantités produites (kg), le fromage affiné reste dominant avec plus de 50% de la quantité produite. Le beurre, le yaourt, le fromage frais et la glace se partagent plus ou moins équitablement le reste. Le changement de 23 à 8 % lorsqu'on considère le volume de lait transformé ou la quantité de beurre produite est dû au rendement faible de la transformation en beurre. En effet, 22 litres de lait sont nécessaires à la production d'un kilogramme de beurre, soit un rendement de 4,5%.

En revanche, le yaourt, le fromage frais et la glace bénéficient de rendements théoriques plus élevés, ce qui les place en meilleure position lorsqu'on considère la quantité de produits finis obtenue à partir du lait transformé.

4.3. Modes de commercialisation

4.3.1. Vente à la ferme

Tous les ateliers écoulent une partie de leurs produits laitiers grâce à la vente directe à la ferme, pour laquelle ils disposent d'un point de vente. Dans l'un des ateliers de transformation, la vente se fait en libre-service sur le site de l'exploitation. Des réfrigérateurs sont mis à disposition, et les clients se servent en choisissant les produits et en déposant l'argent correspondant.

4.3.2. Vente en dehors de la ferme

En ce qui concerne les modes de commercialisation en dehors du site de l'exploitation, il existe six modes de commercialisation différents (Figure 7).

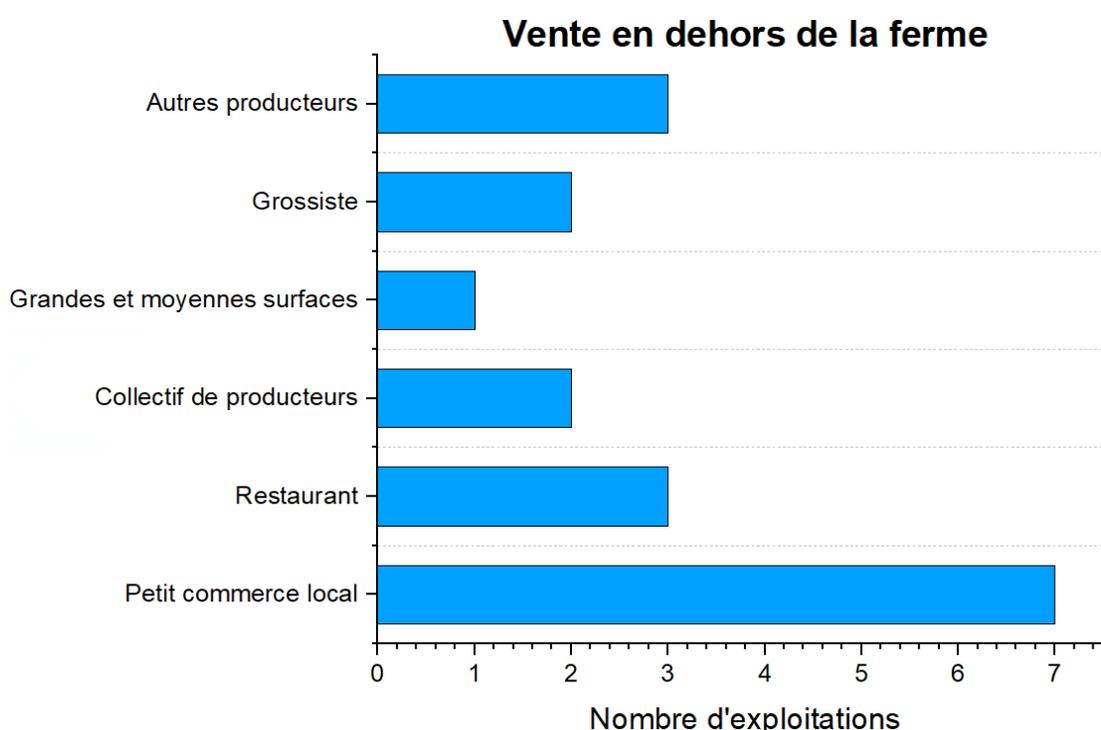


Figure 7 : Modes de commercialisation pour la vente en dehors de la ferme

La majorité des individus choisissent de commercialiser une partie de leurs produits transformés dans des petits commerces locaux, tels que des épicerie de quartier, des épicerie fines ou des boutiques spécialisées. Ce choix leur permet de cibler une clientèle de proximité, souvent en quête de produits issus de l'agriculture locale.

En fonction des modes de commercialisation disponibles aux alentours et du réseau des différents agriculteurs, ceux-ci optent pour la commercialisation au travers d'autres producteurs, de restaurants et de collectifs de producteurs.

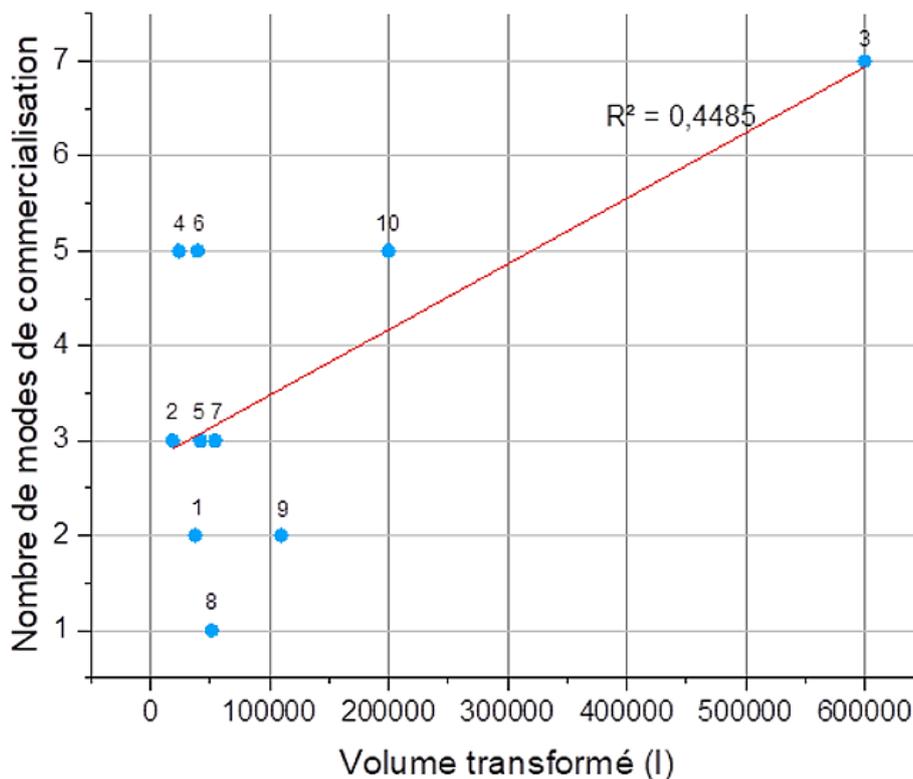


Figure 8: Nombre de modes de commercialisation en fonction du volume transformé.

Malgré une droite influencée par l'ID 3, les résultats démontrent qu'il n'y a pas de lien évident entre le nombre de modes de commercialisation et les volumes transformés pour la majorité des individus (Figure 8). Cela signifie que certains agriculteurs peuvent avoir plusieurs modes de commercialisation tout en traitant des volumes de lait transformés relativement faibles, le volume de lait transformé n'explique pas la concentration ou la diversification des débouchés.

Cependant, il est intéressant de noter que pour les individus 3 et 10, la multiplication du nombre de modes de commercialisation leur permet d'écouler les produits associés aux volumes de 200 000 et 600 000 litres de lait transformés respectivement. Cela suggère qu'il pourrait y avoir un seuil de volume au-delà duquel la recherche de plus de modes de commercialisation devient nécessaire pour écouler efficacement les produits. L'individu 3 est d'ailleurs le seul à faire appel aux grandes et moyennes surfaces pour écouler ses produits, ce qui témoigne de l'importance de la multiplication des clients.

Deux exploitations, les exploitations 6 et 10, combinent la vente à la ferme avec une vente directe en dehors de la ferme, via une coopérative de producteurs. Pour ces agriculteurs, faire partie d'une coopérative n'implique pas seulement de bénéficier de points de vente collectifs. La coopérative nécessite la mise en place de nombreux compromis, notamment au niveau des prix afin que l'ensemble des producteurs s'alignent sur le même prix. Le but des coopératives dont font partie les 2 exploitations susmentionnées est d'œuvrer pour un but commun avec par exemple la mise en place d'un cahier des charges par les membres eux-mêmes pour s'assurer que chaque producteur respecte les valeurs communes.

Par ailleurs, l'exploitation 10 fait appel à un groupement de consommateurs pour vendre ses produits. Les consommateurs se regroupent pour effectuer un achat plus important toutes les 2 semaines.

4.4. Organisation du travail

Le temps de travail associé à l'activité de transformation comporte donc l'essentiel du temps consacré au nettoyage, à la transformation, à l'emballage et à la gestion de l'activité de transformation. Pour cela un semainier décrivant la semaine type d'un transformateur a été nécessaire pour évaluer la main d'œuvre (Annexe 1). Ainsi, le temps de travail global de la transformation est donc dérivé du temps de travail hebdomadaire. Par ailleurs, la main-d'œuvre salariée a été plus simplement évaluée à partir du nombre d'heures prestées par le salarié.

Le temps consacré à la commercialisation n'a pas été pris en compte dans ce calcul, ce qui entraîne une sous-estimation de la main-d'œuvre nécessaire pour l'ensemble de l'activité. Les points de vente à la ferme possèdent des horaires fort variables avec des points de vente parfois ouverts tout au long de la journée (Annexe 2). Même si le magasin à la ferme est ouvert pendant 8 heures, la période nécessaire à la commercialisation peut s'élever seulement à quelques dizaines de minutes. Les transformateurs accomplissent leurs tâches quotidiennes tout en interrompant leur travail à certains moments pour servir les clients arrivants. Le temps dédié à la commercialisation est très fluctuant en fonction des jours et des clients rencontrés. Certains individus affirment pouvoir passer un certain temps à discuter avec certains clients plus réguliers ou des connaissances venant acheter des produits.

Tableau 8 : Nombre de personnes et temps de travail consacrés à l'activité de transformation

ID	Gérant		M-O familiale		Salariés		Temps de travail	Temps de travail global de transformation
	Nombre	H/semaine	Nombre	H/semaine	Nombre	H/semaine	H/semaine	H/1000l
1	1	19,75					19,75	27,34
2	1	22,5	1	22			44,5	156,14
3	1	45	1	40	5	146	231	20,02
4	1	25					25	54,17
5	1	3	1	25			28	34,63
6	1	30					30	39,33
7					1	34,27	34,27	32,90
8			1	11			11	11,11
9	1	31,75					31,75	15,01
10	1	50			1	24	74	19,24
							Moyenne	40,99
							Médiane	30,12

4.4.1. Caractéristiques de la main d'œuvre

Le temps de travail hebdomadaire consacré à l'activité de transformation est en moyenne de 52,93 heures par semaine (Tableau 8). Cependant, la médiane, qui est de 30,88 heures par semaine, témoigne de l'influence à la hausse de l'individu 3 sur la moyenne.

Deux ateliers de transformation bénéficient de la présence d'une personne supplémentaire de la famille pour la transformation. L'individu 3 dispose de 5 employés en plus de 2 membres de la famille pour transformer un volume important de 599 961 litres de lait.

En ce qui concerne la main-d'œuvre familiale supplémentaire :

- Dans les exploitations 2, 3 et 8, la mère de l'exploitant travaille au sein de l'atelier.
- Dans l'exploitation 5, la femme de l'exploitant, qui est également responsable de l'atelier, participe activement au travail au sein de l'atelier de transformation.

En moyenne, les individus consacrent 40,99 heures de main-d'œuvre pour transformer 1000 litres de lait. Cependant, ce chiffre est principalement élevé en raison de l'individu 2, qui rencontre des problèmes d'efficacité de la main-d'œuvre avec un temps de 156 heures nécessaire pour transformer 1000 litres de lait. En effet, si l'on exclut l'ID2, le calcul de la moyenne donne 28,2 heures, ce qui se rapproche de la médiane. Le temps de travail moyen de 30,12 heures pour la transformation de 1000 litres peut être considéré comme une référence pour cette analyse.

4.4.2. Travail saisonnier

Tous les individus interrogés déclarent se consacrer exclusivement au travail d'astreinte. Selon eux, le travail saisonnier est perçu comme étant "négligeable". Les tâches saisonnières de l'exploitation sont davantage associées à la main-d'œuvre affectée aux autres activités de l'exploitation.

4.4.3. Répartition par genre

Dans huit des dix exploitations étudiées, ce sont des femmes qui sont responsables de l'activité de transformation. Cette répartition reflète le schéma encore répandu de "L'homme produit et la femme transforme". Pour la plupart des exploitants interrogés, cette division des tâches s'est mise en place naturellement.

Dans l'un des deux cas où un homme est responsable de la transformation (ID 10 et 7), il s'agit d'une exploitation gérée par trois hommes héritiers de la ferme. Dans l'autre cas, l'atelier est géré par un employé masculin.

Le cas où la femme s'occupe de la production et l'homme de la transformation n'a pas été observé dans cet échantillon. Selon les personnes interrogées, cette situation est encore très rare dans les exploitations. Cependant, les individus 4 et 6 gèrent l'ensemble des activités, y compris la production et la transformation, avec une femme à la tête de l'exploitation.

4.5. Analyse économique

4.5.1. Données disponibles

4.5.1.1. Comptabilité de l'atelier de transformation

Parmi les 10 exploitations examinées, 3 d'entre elles ont mis en place une comptabilité de gestion spécifique à leur activité de transformation. La gestion de cette comptabilité analytique est confiée à trois individus différents, chacun ayant un parcours professionnel spécifique :

- Une personne qui a autrefois été enseignante de mathématiques au niveau secondaire.
- Une personne exerçant la fonction de contrôleur de gestion.
- Une personne ayant suivi des études d'ingénieur agronome.

Ces profils diversifiés suggèrent que diverses compétences et formations sont mobilisées pour assurer la gestion comptable au sein des exploitations agricoles. Chaque individu apporte probablement une perspective unique et des compétences spécifiques à la tenue de la comptabilité de gestion, en fonction de son expérience et de son bagage professionnel antérieur.

La tenue de cette comptabilité de gestion n'est pas une obligation légale, mais elle offre une vision claire de la situation économique quotidienne de l'atelier de transformation. Les personnes qui ne sont pas particulièrement à l'aise avec la comptabilité ou pour qui cela représente une contrainte importante pourraient être réticentes à s'engager dans un tel exercice. En revanche, les trois personnes qui gèrent une comptabilité de gestion ont manifestement un intérêt particulier pour cette activité. L'une d'entre elles va même jusqu'à déclarer qu'elle y trouve « un certain plaisir et amusement ».

Pour certaines analyses économiques, l'individu 3 sera mis à part. Les volumes élevés de transformation induisent des chiffres beaucoup plus importants au niveau des différents indicateurs de l'analyse économique. Pour garder des chiffres représentatifs de l'ensemble des exploitations l'individu 3 est écarté.

4.5.2. Investissements

Les investissements liés à l'atelier de transformation concernent principalement l'aménagement d'un bâtiment ou d'une partie de bâtiment et l'achat d'équipements nécessaires à la transformation.

Tableau 9 : répartition des investissements liés à l'activité de transformation

ID	Investissements bâtiment (€)	Investissements équipement (€)	Proportion investissements bâtiment	Proportion investissements équipement
1	13.714	45.682	23%	77%
2	20.000	23.708	46%	54%
4	150.000	23.010	87%	13%
5	8.200	35.976	19%	81%
6	6.500	450	94%	6%
7	36.380	45.642	44%	56%
8	0	1.200	0%	100%
9	7.109,12	9.122	44%	56%
10	10.000	81.300	11%	89%
Moyenne	27.989	29.565	40,75%	59,25%
Ecart-type	46.932	25.940	/	/
Médiane	10.000	23.708	/	/
Minimum	0	450	/	/
Maximum	150.000	81.300	/	/
3	764.816	953.447	45%	55%

Huit des dix exploitations investissent plus dans les équipements que dans les bâtiments. Les investissements se répartissent à hauteur de 40,75% pour les équipements et 59,25% pour les bâtiments (Tableau 9). Cela reflète le coût élevé des équipements qui lorsqu'ils sont achetés neufs représentent un investissement considérable (Tomega, 2023).

L'individu 4 se distingue par des investissements bien plus importants dans les bâtiments par rapport aux autres ateliers de transformation. En effet, pour cette exploitation, la décision a été prise de construire un tout nouvel atelier, sans recourir à l'aménagement d'un bâtiment préexistant.

Tableau 10 : Montant des investissements réalisés pour l'activité de transformation

ID	Investissement total	Ancienneté Atelier	Amortissement annuel	Nombres de produits laitiers
1	59397	Entre 10 et 15 ans	4407	5
2	43708	> 20 ans	4801	5
4	173010	< 5 ans	11292	2
5	44176	> 20 ans	3050	6
6	6950	Entre 10 et 15 ans	415	2
7	82023	Entre 5 et 15 ans	10887	4
8	1200	> 20 ans	40	1
9	16231	> 20 ans	300	5
10	91300	Entre 10 et 15 ans	11720	6
Moyenne	57555	/	5212	/
Ecart-type	53485	/	4884	/
Médiane	44176	/	4407	/
Minimum	1200	/	40	/
Maximum	173010	/	11720	/
3	1718264	> 20 ans	111800	7

La moyenne des investissements réalisés par les différentes exploitations s'élève à 57 555 € (Tableau 10). Cependant, il existe une grande variabilité au sein de l'échantillon, avec des montants allant de 1 200 € à 173 010 € d'investissement.

Il n'y a pas de relation claire entre l'ancienneté de l'exploitation et le montant des investissements. Certaines exploitations en activité depuis plus de 20 ans ont tout de même dû effectuer des réinvestissements dans des équipements ou des bâtiments pour accroître leur volume de transformation. Dans certains cas, les générations suivantes reprenant l'exploitation ont entrepris des modifications pour développer davantage la transformation. Il est à noter que les équipements de transformation sont adaptés au volume traité, ce qui signifie que des équipements spécifiques tels qu'une cuve à fromage ou une baratte sont conçus pour des volumes précis.

À titre de comparaison, l'exploitation 3 se distingue avec un montant total d'investissement de 764 816 €, soit environ 30 fois la valeur moyenne des investissements des autres exploitations.

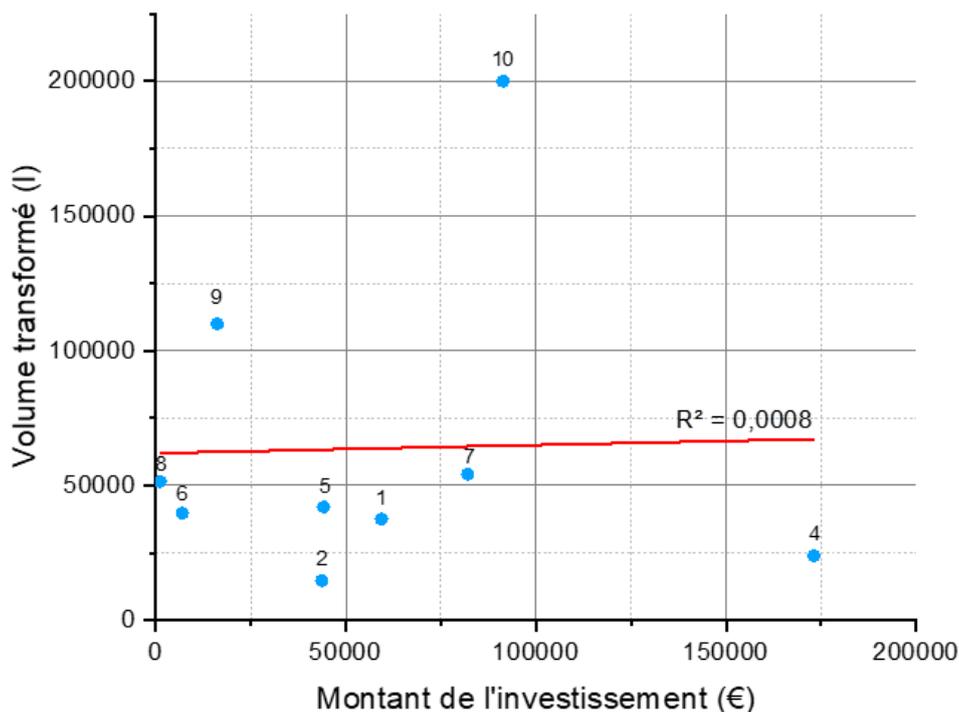


Figure 9 : Volume transformé en fonction du montant de l'investissement

Il n'y a pas de relation claire entre le montant des investissements et le volume transformé au sein de l'atelier ($R^2=0,0008$) (Figure 9). Le montant des investissements réalisés n'influence pas le volume de lait transformé au sein de l'atelier. Les exploitations ayant réalisé les investissements les plus importants ne sont pas nécessairement celles qui transforment le plus de lait.

Il n'y a pas non plus de relation claire ($R^2=0,00011$) entre le montant des investissements et le nombre de produits laitiers proposés par l'atelier.

L'individu 3 se distingue des autres individus. Pour pouvoir gérer le volume important de lait à transformer, l'individu 3 a dû réaliser d'importants investissements dans son atelier de transformation.

4.5.3. Charges

La moyenne du montant total des charges de l'atelier de transformation est de 87 341 €. La médiane est entre 25 et 30% plus faible ce qui prouve l'influence des valeurs élevées sur la moyenne. La moyenne est tirée vers le haut par les individus ayant un montant total des charges plus élevé comme les individus 10 et 9 avec des valeurs respectives de 183 641€ et 152 179€ (Tableau 11).

Tableau 11 : Montant des charges des ateliers de transformation

ID	Bâtiment	Equipement et matériel	Charges de gestion	Consommables et matières premières	Main d'œuvre	Financements	Total	Charges pour 1000 litres transformés
1	685,75	3667,24	3606,84	28769,53	15589,88	1781,92	54101,16	1440,27
2	1000,00	3801,65	2689,00	14549,12	37476,92	433,70	59950,39	4045,24
4	7500,00	2571,00	3060,00	21059,80	19500,00	3215,33	56906,13	2371,09
5	410,00	2690,33	2138,67	40895,27	33226,96	1325,29	80686,52	1918,89
6	325,00	290,00	2497,00	35285,83	21398,40	208,50	60004,73	1512,96
7	1819,03	10368,52	9644,61	52971,94	26484,57	314,29	101602,96	1875,60
8	0,00	40,00	100,00	28326,87	8499,92	36,00	37002,79	718,78
9	300,84	912,20	2074,13	100689,67	47715,46	486,93	152179,23	1383,45
10	500,00	11920,00	4814,00	116937,50	46730,88	2739,00	183641,38	918,21
Moyenne	1393,40	4028,99	3402,69	48831,73	28513,67	1171,22	87341,70	1798,28
Ecart-type	2349,71	4274,41	2662,53	35987,46	13723,59	1172,34	49734,38	1838,05
Médiane	500,00	2690,33	2689,00	35285,83	26484,57	486,93	60004,73	1592,81
Minimum	0,00	40,00	100,00	14549,12	8499,92	36,00	37002,79	1506,34
Maximum	7500,00	11920,00	9644,61	116937,50	47715,46	3215,33	183641,38	1460,50
3	38240,83	74779,73	108921,75	465722,71	145577,99	20055,25	853298,26	1422,26

Le montant des charges totales est très variable entre les différents ateliers. L'écart entre le minimum et le maximum est de 146 639 € (Tableau 11). Le minimum de 37 002 € est associé à l'individu 8. Comme expliqué plus haut, l'individu est caractérisé par un atelier ne produisant que du beurre. De plus les charges d'amortissements et de gestion de cet atelier sont très faibles ; ce qui baisse le total des charges de celui-ci.

Cependant, 5 des 10 ateliers se situent aux alentours des 50 000 € de charges. Il y a une certaine stabilité en dessous d'un certain volume transformé.

Les valeurs plus élevées des individus 9 et 10 sont associées à des volumes de transformation plus élevés que le reste de l'échantillon avec 110 000 et 200 000 transformés. Ce qui témoigne de la relation entre charges et volumes transformés (Figure 10).

Les moyennes des charges liées aux consommables et de matières premières et à la main d'œuvre sont de 48 831€ et 28 513€. Les médianes plus faibles de ces 2 charges témoignent de l'influence des valeurs plus élevées. Ce phénomène est identique à celui rencontré sur le montant total des charges, car les 2 charges précédemment mentionnées en constituent la majeure partie.

En remettant le montant total de charges des 9 exploitations considérées par rapport au volume transformé au sein de celles-ci, les charges s'élèvent à 1798,08€ pour la transformation de 1000l de lait dont 1351€ correspondent aux charges hors main d'œuvre.

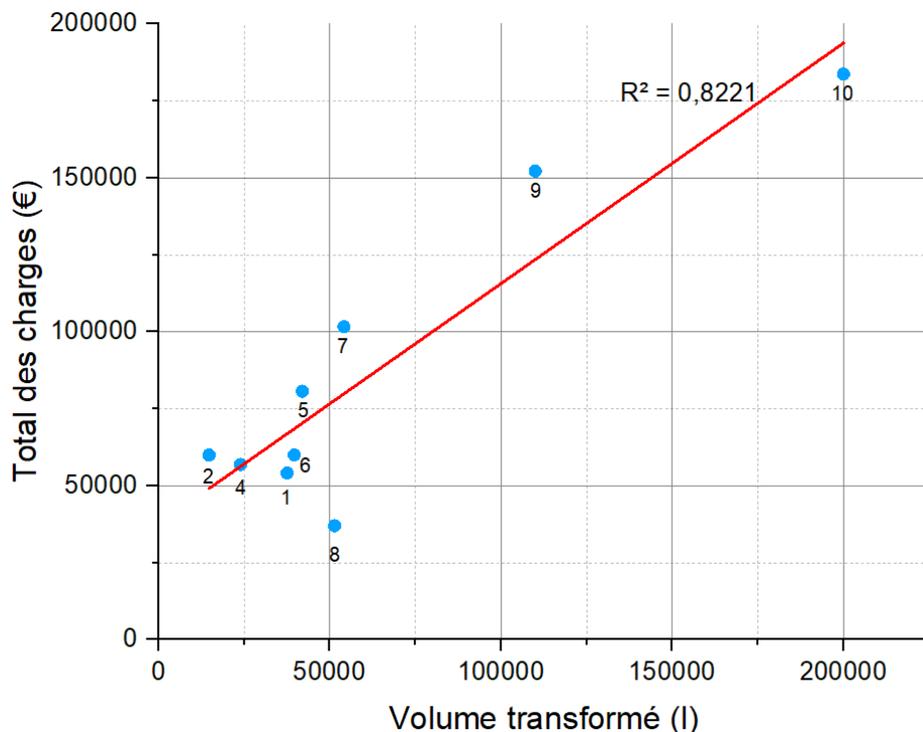


Figure 10 : Total des charges en fonction du volume transformé

D'après la figure 10, le montant total des charges augmente linéairement avec le volume transformé de chaque atelier de transformation ($R^2=0,82$). Les individus sous la droite sont plus compétitifs par volume transformé par rapport à l'ensemble de l'échantillon à l'inverse de ceux au-dessus de la droite.

4.5.3.1 Répartition des charges

La majeure partie des dépenses de l'atelier de transformation est attribuée à l'achat de consommables et de matières premières nécessaires à la production des produits transformés (Figure 11). Cette catégorie de dépenses constitue la part la plus importante, représentant environ 55,22% du montant total des charges. Les charges liées aux amortissements du bâtiment et des équipements sont relativement faibles, constituant environ 10% du montant total des charges. Les dépenses variables liées aux salaires représentent environ 24,53% du montant total des charges, soulignant ainsi le rôle significatif de la main-d'œuvre dans le processus de transformation.

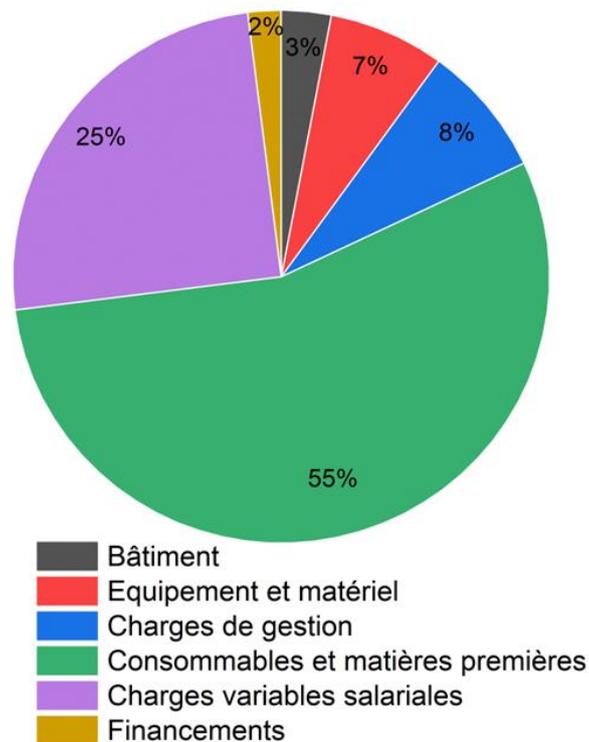


Figure 11 : Répartition des charges

La structure des coûts de la transformation laitière à la ferme est en majorité concentrée sur les charges variables. Cette répartition des charges explique donc la relation entre le montant total des charges et le volume transformé.

4.5.4. Prix de revient complet

Pour l'activité

Le PR complet de toutes les transformations réalisées dans l'atelier est calculé en divisant le montant total des charges par la quantité produite en kilogrammes. Selon la figure 12, on observe une augmentation linéaire du montant total des charges en fonction de la quantité produite par chaque atelier de transformation ($R^2=0,88$). Les individus situés en dessous de la droite sont plus compétitifs en termes de coût par kilogramme produit par rapport à l'ensemble de l'échantillon, tandis que ceux au-dessus de la droite sont moins compétitifs.

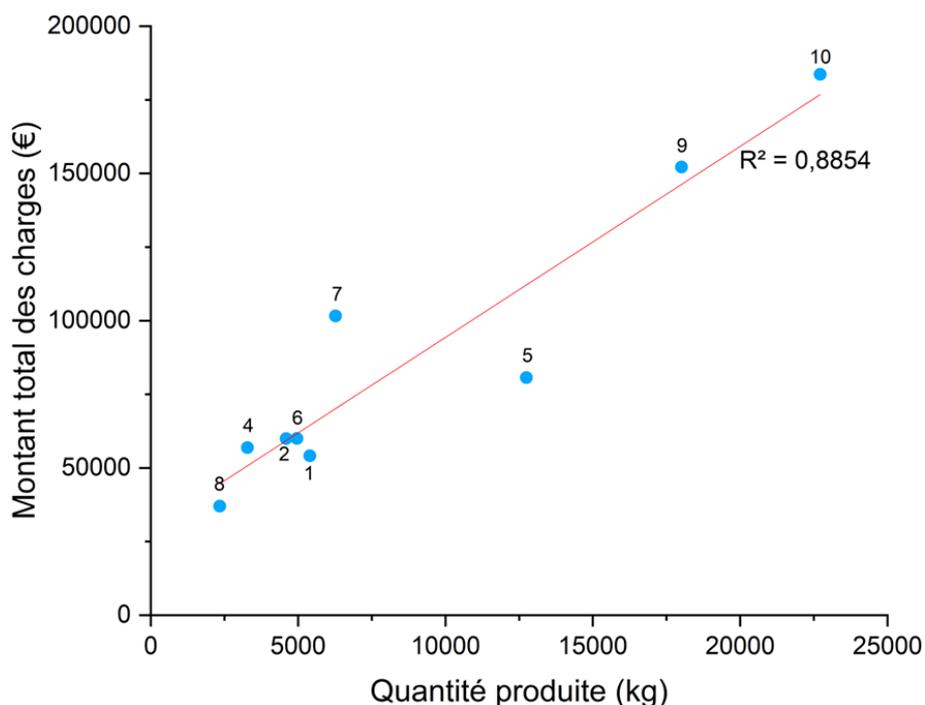


Figure 12 : total des charges en fonction de la quantité produite

En moyenne, le PR global est de 12,04 € par kilogramme produit. Cependant, cela varie considérablement, allant d'un minimum de 6,33 €/kg (ID 5) à un maximum de 17,35 €/kg (ID 4) comme le montre le tableau 12. L'individu 5 voit son PR global augmenter en raison de sa production importante de glace. Pour l'individu 4, la récente mise en place de l'atelier en 2022 explique le PR plus élevé. Étant encore en phase d'ajustements, l'efficacité de la transformation doit encore être améliorée.

Il est pertinent de souligner que malgré la production la plus importante, l'individu 3 ne possède pas l'atelier de transformation affichant le coût de production le plus bas par kilogramme. En réalité, il se classe à la sixième position. Cela met en évidence que l'augmentation des volumes transformés dans cet atelier n'a pas conduit à des économies d'échelle significatives.

Par type de produit

Le beurre est le produit le plus coûteux à produire, avec un PR moyen de 23,06 € par kilogramme. Ensuite viennent la crème et le fromage affiné avec des PR respectifs de 12,66 € et 16,69 € par kilogramme (Tableau 12).

Ensuite, une autre catégorie de produits se distingue, comprenant le yaourt, le fromage frais, la glace et le lait, avec des PR respectifs de 6,42 €, 5,80 €, 4,80 € et 1,81 € par kilogramme. La glace est le produit laitier le moins coûteux à produire.

Les écarts élevés entre les produits s'expliquent en partie par les rendements laitiers. Le deuxième groupe de produits possède des rendements laitiers nettement supérieurs au premier groupe.

Il est important de noter également que la main-d'œuvre nécessaire à l'affinage du fromage contribue à en faire un produit plus coûteux à produire. Les différences de coûts pour la production de fromage sont très variables, allant de 8,79 € à 35,51 €. Ces différences résultent principalement de variations au niveau des besoins en main-d'œuvre.

Tableau 12 : Prix de revient complet par atelier et par type de produit transformé

ID	Total charges	Prix de revient global	Lait cru	Crème	Beurre	Yaourt	Fromages frais	Fromage affiné	Glace
1	54101,16	10,02	0,81		24,55	15,42	4,79	12,68	
2	59950,39	13,04	3,48			9,44	11,94	35,51	4,19
3	853298,26	12,97	1,32		28,96	2,01	4,33	14,48	1,03
4	56906,13	17,35						20,37	9,76
5	80686,52	6,33	0,92		23,15	3,36	5,48	15,50	4,23
6	60004,73	12,10					4,58	15,13	
7	101602,96	16,20	1,07			4,64	4,57	18,51	
8	37002,79	15,81			15,81				
9	152179,23	8,45	0,86		20,82	7,65	8,08	11,90	
10	183641,38	8,08	4,24	12,66	25,06	2,42	2,66	8,79	
Moyenne	163937,35	12,04	1,81	12,66	23,06	6,42	5,80	16,99	4,80
Ecart-type	246713,64	3,75	1,43		4,44	4,82	2,90	7,75	3,63
Médiane	70345,62	12,54	1,07	12,66	23,85	4,64	4,69	15,13	4,21
Minimum	37002,79	6,33	0,81	12,66	15,81	2,01	2,66	8,79	1,03
Maximum	853298,26	17,35	4,24	12,66	28,96	15,42	11,94	35,51	9,76

4.5.5. Chiffre d'affaires

Pour l'activité

Le chiffre d'affaires de chaque atelier dépend des quantités produites pour chaque type de produits et des prix de vente appliqués à ces produits. Il représente l'ensemble des ventes à la ferme et en dehors de la ferme HTVA.

La moyenne du chiffre d'affaires de l'activité de transformation est de 204 577€. La médiane d'une valeur de 96656 indique que la moyenne est tirée vers le haut par certains individus. Notamment les individus 3 et 10 avec 926 982€ et 466 346€ qui valent plus de 4 fois et pratiquement 10 fois la valeur de la moyenne observée (Tableau 13).

Le chiffre d'affaires moyen est de 13,39€ par kilogramme produit. Celui-ci s'étend de 9,14€ (ID 5) à 20,53€ (ID10). L'individu 10 applique des prix de vente plus élevés que la moyenne pour l'ensemble de ses produits avec les prix les plus élevés pour le lait, le beurre et le fromage affiné.

Par type de produit

En ce qui concerne la tarification, une diversité de pratiques est observée au sein de l'échantillon. Cinq individus basent leurs prix de vente sur la concurrence, trois se basent uniquement sur leurs coûts de production, et deux utilisent les deux méthodes conjointement.

Huit des dix personnes interrogées fixent des prix différents en fonction du mode de commercialisation. Les critères utilisés pour déterminer ces prix varient considérablement entre les individus et varient également au sein des produits proposés par le même individu.

Pour le chiffre d'affaires du beurre, outre le prix de vente, la valorisation du lait écrémé est prise en compte. Cette valorisation est ajoutée au chiffre d'affaires de la production de beurre, car le lait écrémé est un sous-produit de cette production. La valorisation de 0,25 € par litre de lait écrémé représente donc un supplément de 5 € par kilogramme de beurre produit. Il faut donc retirer 5€ pour obtenir le prix moyen de vente HTVA du beurre de 11,36€ (Tableau 13).

Le fromage affiné est le produit vendu le plus cher avec en moyenne 17,36€ par kilogramme. Il est suivi par la crème, le beurre et le fromage frais, avec des prix respectifs de 16,53 €, 16,36 € et 13,60 €.

Des écarts importants sont observés pour les yaourts et les fromages frais, avec des valeurs allant respectivement de 3,51€ à 10,33€ et de 8,76€ à 17,78€.

Tableau 13 : Chiffre d'affaires par atelier et par type de produit transformé

ID	Total	Total /kg	Lait cru	Crème	Beurre	Yaourt	Fromages frais	Fromage affiné	Glace
1	57592,31	10,67	0,50		15,00	10,33	14,07	13,64	
2	45968,04	10,00	0,50			4,96	12,86	20,66	8,26
3	926982,86	14,09	0,66		17,23	5,54	8,76	16,31	9,42
4	41552,22	12,67						14,33	8,48
5	116489,90	9,14	0,83		17,12	3,51	10,15	14,21	9,57
6	82595,25	16,65					11,67	18,67	
7	110717,32	17,66	1,00			6,69	16,75	19,71	
8	31038,84	13,26			13,26				
9	166487,71	9,24	0,66		16,64	6,18	17,78	16,01	
10	466346,47	20,53	2,02	16,53	18,88	10,08	16,76	22,70	
Moyenne	204577,09	13,39	0,88	16,53	16,36	6,75	13,60	17,36	8,93
Ecart-type	284164,79	3,87	0,54		1,96	2,56	3,32	3,21	0,66
Médiane	96656,29	12,97	0,66	16,53	16,88	6,18	13,46	16,31	8,95
Minimum	31038,84	9,14	0,50	16,53	13,26	3,51	8,76	13,64	8,26
Maximum	926982,86	20,53	2,02	16,53	18,88	10,33	17,78	22,70	9,57

4.5.6. Marge bénéficiaire

La marge bénéficiaire d'une activité est la différence entre le chiffre d'affaires et l'ensemble des charges de cette activité. Si la marge est positive, cela signifie que l'entreprise génère un bénéfice, tandis qu'une marge négative indique des pertes.

Pour l'activité

L'activité de transformation possède une marge bénéficiaire moyenne de 40 639€, mais la médiane de 11 711€ indique que cette moyenne est influencée par certains résultats exceptionnels, notamment celui de l'individu 10 avec 282 705€, soit environ 7 fois la moyenne (Tableau 14). Cette performance est due à des prix de vente plus élevés comme expliqués plus haut.

La marge bénéficiaire moyenne par kilogramme produit est de 1,36€. Celle-ci s'étend de -4,68€ (ID 5) à 12,45€ (ID 10).

Trois exploitations présentent des pertes dans leur activité de transformation, ce qui signifie qu'elles n'arrivent pas à couvrir l'ensemble des charges liées à l'activité.

Plusieurs raisons expliquent les pertes observées :

- Un PR trop élevé (ID 2 et 4)
- Un prix de vente trop faible (ID 8)

Pour l'individu 4, la jeunesse de l'activité explique le PR élevé, tandis que pour l'individu 2, un problème d'efficacité de la main-d'œuvre est responsable des pertes. Cet atelier produit des fromages affinés de 400 grammes ; ce qui requiert une main-d'œuvre plus importante par kilogramme produit par rapport à d'autres ateliers produisant des fromages affinés plus lourds. Pour rappel, l'atelier de transformation de l'ID 8 n'a pas pour vocation principale d'engranger des bénéfices, ce qui explique le manque d'attention consacré à la tarification.

Par type de produit

Les résultats montrent que les six exploitations transformant le beurre enregistrent des pertes pour sa production, avec une perte moyenne élevée de 6,70€ par kilogramme de beurre produit (Tableau 14). Cela est principalement dû à un PR élevé, en grande partie en raison des besoins en lait pour sa production.

De même, la vente de lait se traduit également par des pertes pour toutes les exploitations qui le vendent. Les faibles volumes de lait vendu et les charges fixes associées contribuent à ces pertes.

En revanche, les produits les plus bénéfiques sont le fromage frais et la glace, générant respectivement 7,80€ et 4,13€ de bénéfice par kilogramme produit. À l'exception de l'individu 4, ces deux produits permettent à toutes les exploitations qui les transforment de réaliser des bénéfices.

La production de yaourt est associée à une marge bénéficiaire moyenne de 0,34€ par kilogramme produit. Cependant, trois des sept ateliers transformant le lait en yaourt enregistrent des pertes dans la production de ce produit.

Concernant le fromage affiné, la moyenne de 0,37€ est affectée par les individus 2 et 4 qui enregistrent des pertes considérables dans la production de fromage affiné, pour les raisons expliquées précédemment.

Tableau 14 : Marge bénéficiaire par atelier et par type de produit transformé

ID	Total	Total /kg	Lait cru	Crème	Beurre	Yaourt	Fromages frais	Fromage affiné	Glace
1	3491,15	0,65	-0,31		-9,55	-5,09	9,27	0,95	
2	-13982,35	-3,04	-2,99			-4,48	0,92	-14,85	4,08
3	73684,59	1,12	-0,66		-11,72	3,52	4,43	1,83	8,40
4	-15353,90	-4,68						-6,03	-1,28
5	35803,38	2,81	-0,09		-6,03	0,16	4,68	-1,29	5,34
6	22590,52	4,55					7,09	3,53	
7	9114,37	1,45	-0,07			2,05	12,18	1,19	
8	-5963,95	-2,55			-2,55				
9	14308,49	0,79	-0,20		-4,18	-1,47	9,71	4,11	
10	282705,09	12,45	-2,22	3,87	-6,18	7,66	14,10	13,91	
Moyenne	40639,74	1,36	-0,93	3,87	-6,70	0,34	7,80	0,37	4,13
Ecart-type	89065,97	4,80	1,18		3,40	4,52	4,37	7,79	4,04
Médiane	11711,43	0,96	-0,31	3,87	-6,10	0,16	8,18	1,19	4,71
Minimum	-15353,90	-4,68	-2,99	3,87	-11,72	-5,09	0,92	-14,85	-1,28
Maximum	282705,09	12,45	-0,07	3,87	-2,55	7,66	14,10	13,91	8,40

4.5.7. Revenu du travail

Il est essentiel de noter que bien que trois exploitations enregistrent une marge bénéficiaire négative, cela ne signifie pas nécessairement que l'activité est déficitaire pour ces exploitations. En effet, le calcul du PR prend en compte la rémunération de la main-d'œuvre familiale et salariée. Pour la main-d'œuvre familiale, un coût d'opportunité de 14,86€ par heure est associé. Par conséquent, il est crucial de se concentrer sur le revenu du travail, qui représente la somme de la marge bénéficiaire et de la rémunération du travail.

Cela implique que même si une exploitation enregistre une marge bénéficiaire négative, il est possible que la rémunération totale de la main-d'œuvre, y compris la main-d'œuvre familiale et salariée, puisse encore générer un revenu positif pour l'exploitation. La prise en compte de ces éléments permet de mieux évaluer la viabilité économique de l'activité de transformation au sein de chaque exploitation.

Pour l'activité

Toutes les exploitations qui réalisent des activités de transformation enregistrent un revenu du travail positif ; ce qui signifie que ces activités génèrent des revenus pour chaque exploitation. Cependant, les revenus du travail varient considérablement d'une exploitation à l'autre.

Il est important de noter que les individus 4 et 8 ont des revenus du travail particulièrement faibles ; ce qui soulève des inquiétudes quant à la viabilité économique de leurs activités de transformation. Pour l'individu 8, dont l'activité de transformation n'est pas une activité principale de l'exploitation, la viabilité globale n'est pas fortement compromise. Cependant, pour l'individu 4, la transformation est essentielle à l'exploitation, et un revenu du travail de 4 146€ est très problématique pour la viabilité de l'ensemble de l'exploitation (Tableau 15).

En ce qui concerne le revenu du travail moyen par kilogramme produit, il s'élève à 5,22€. Les valeurs varient entre 1,08€ (ID 8) et 14,5€ (ID 10). La plupart des exploitations se situent dans une fourchette de revenu du travail entre 3€ et 8€ par kilogramme produit, tandis que trois exploitations présentent des valeurs particulières en dehors de cette fourchette (individus 4 et 8 avec des valeurs plus faibles, individu 10 avec une valeur plus élevée). On peut considérer que le revenu du travail moyen se situe généralement entre 3€ et 8€ par kilogramme produit pour la plupart des exploitations.

Par type de produit

La production de glace, étant peu exigeante en main-d'œuvre, présente un écart relativement faible de 6,02€ par kilogramme entre la marge bénéficiaire et le revenu du travail (Tableau 15).

En ce qui concerne le fromage affiné, malgré une marge bénéficiaire relativement basse, la production de ce type de fromage génère un revenu du travail moyen de 7,05€ par kilogramme. Cette situation s'explique par le besoin important en main-d'œuvre pour la production de fromage affiné.

En ce qui concerne la vente de lait, étant donné que la main-d'œuvre associée à ce produit est souvent négligeable, le revenu du travail associé à ce produit est également négatif et proche de la marge bénéficiaire, avec une valeur de -0,45€.

Parmi les 6 exploitations produisant du beurre, 4 d'entre elles ne parviennent pas à générer un revenu du travail positif dans la production de beurre, avec une moyenne de perte de 1,57€ par kilogramme pour l'ensemble de ces exploitations. Les individus 8 et 9 s'en sortent grâce à un faible PR.

Tableau 15 : Revenu du travail par atelier et par type de produit transformé

ID	Total	Total /kg	Lait cru	Crème	Beurre	Yaourt	Fromages frais	Fromage affiné	Glace
1	19081,02	3,53	-0,27		-3,10	2,45	10,31	4,20	
2	23494,57	5,11	-0,46			-1,95	8,58	10,44	5,52
3	219262,58	3,33	-0,41		-6,39	3,77	5,17	4,25	8,53
4	4146,10	1,26						0,95	2,06
5	69030,34	5,42	-0,04		-1,85	2,24	7,07	3,39	7,96
6	43988,92	8,87					8,72	8,93	
7	35598,94	5,68	-0,03			2,31	13,43	6,13	
8	2535,97	1,08			1,08				
9	62023,95	3,44	0,01		1,86	-0,42	14,44	8,88	
10	329435,97	14,50	-1,98	6,47	-1,04	7,90	14,81	16,25	
Moyenne	80859,84	5,22	-0,45	6,47	-1,57	2,33	10,32	7,05	6,02
Ecart-type	107483,94	3,97	0,70		2,99	3,14	3,58	4,62	2,94
Médiane	39793,93	4,32	-0,27	6,47	-1,44	2,31	9,52	6,13	6,74
Minimum	2535,97	1,08	-1,98	6,47	-6,39	-1,95	5,17	0,95	2,06
Maximum	329435,97	14,50	0,01	6,47	1,86	7,90	14,81	16,25	8,53

4.5.8. Analyse de sensibilité

L'évaluation de la rentabilité des ateliers de transformation pour l'année 2022 s'est basée sur le prix du lait et du lait bio pour l'année 2022, soit respectivement 0,5481€/l et 0,5572€/l. Cependant, comme expliqué précédemment l'année 2022 est caractérisée par une hausse exceptionnelle du prix du lait. Il est donc judicieux de prendre en compte d'autres scénarios.

Les indicateurs sont donc testés par rapport à leur réponse face à une variation du prix d'achat du lait. Une baisse de 15 et 40% est appliquée sur les prix du lait et du lait bio (Tableau 16).

Tableau 16: Comparaison de trois scénarios

Scénarios	Prix du lait	Prix du lait bio
1. Prix 2022	0,5481	0,5572
2. -15%	0,4659	0,4736
3. -40%	0,3289	0,3343

Tableau 17: Analyse de sensibilité de trois scénarios

Prix de revient									
Scénarios	Total	Total /kg	Lait cru	Crème	Beurre	Yaourt	Fromages frais	Fromage affiné	Glace
Prix 2022	163.937,35	12,04	1,81	12,66	23,06	6,42	5,80	16,99	4,80
-15%	154.146,21	11,34	1,73	11,73	18,13	6,33	5,54	16,13	4,75
-40%	137.828,57	10,18	1,39	10,18	15,39	5,42	4,54	14,71	4,67
Marge bénéficiaire									
Prix 2022	40.639,74	1,36	-0,93	3,87	-6,70	0,34	7,80	0,37	4,13
-15%	50.430,88	2,05	-0,85	4,80	-4,79	0,42	8,06	1,23	4,18
-40%	66.748,53	3,22	-0,70	6,35	-1,60	0,57	8,49	2,65	4,27
Revenu du travail									
Prix 2022	80.859,84	5,22	-0,45	6,47	-1,57	2,33	10,32	7,05	6,02
-15%	90.650,98	5,92	-0,37	7,40	0,34	2,41	10,58	7,90	6,07
-40%	106.968,62	7,08	-0,22	8,94	3,53	2,56	11,01	9,32	6,15

Quand le prix d'achat du lait diminue de 15%, cela entraîne une réduction de 6% dans le PR des ateliers (Tableau 17). Cela correspond à un rapport de 0.4 entre la variation du prix du lait et la variation du PR. Comparé au scénario 1, le scénario 3 présente plus que le double de marge bénéficiaire pour l'activité de transformation. Une tendance marquée se dégage pour le beurre, qui montre une sensibilité significative aux fluctuations de prix du lait. Une réduction du prix du lait entraîne presque une augmentation équivalente de la marge bénéficiaire du beurre. À partir du scénario 2, les transformateurs parviennent à éviter les pertes sur la production de beurre et génèrent un faible revenu grâce à cette activité. Cependant, même en réduisant le prix du lait de 40%, la production de beurre ne parvient pas à couvrir l'ensemble de ses charges.

5. Discussion

5.1. Discussion générale

5.1.1. Description de l'offre

Les ateliers de l'échantillon se caractérisent par une offre diversifiée avec 4 types de produits transformés. Cette diversité est légèrement inférieure à celle observée (5 types de produits) dans l'enquête réalisée en France (Béguin E. et al., 2013).

Les fromages affinés sont davantage transformés au sein des exploitations par rapport à l'enquête du Collège des producteurs et l'enquête française (Collège des producteurs, 2022) ; (Béguin E. et al., 2013). Le beurre est moins présent que l'enquête du Collège des producteurs, mais plus présent que l'enquête menée par Béguin E. (2013).

L'enquête menée en France témoigne de disparités importantes au niveau de la spécialisation des ateliers de transformation pour un produit ou l'autre en fonction des régions du pays.

Au niveau de la répartition du volume total transformé de l'échantillon, comme le montre également l'enquête française le fromage affiné et le beurre dominent les volumes transformés. Les volumes de 70 et 23% associés au beurre et au fromage affinés sont cependant plus élevés que ceux de l'enquête qui observe 32% et 27% du volume détenu par le fromage affiné et le beurre (Béguin E. et al., 2013).

Le fromage affiné est retrouvé dans des ateliers de dimensions fort variables, des plus petits aux plus grands. L'enquête menée en France confirme également cette tendance avec une variabilité plus importante de la taille des ateliers lorsque le fromage affiné est produit (Béguin E. et al., 2013).

Les enquêtes réalisées par le collège des producteurs et Emmanuel Béguin et al. ne font pas référence à la glace. Dans notre échantillon, celle-ci est tout de même produite chez 40% des individus.

5.1.2. L'activité de transformation au sein de l'exploitation

La transformation s'inscrit différemment au sein des exploitations. Pour la moitié de l'échantillon, l'activité de transformation se positionne comme activité secondaire à la production laitière conventionnelle, elle se positionne en soutien de celle-ci. L'activité s'est mise en place pour des raisons économiques visant à soutenir l'activité principale de production de lait. Elle permet de créer un salaire pour le retour ou l'arrivée de membre de la famille sur l'exploitation, mais également de mieux valoriser le lait tout en contrôlant les prix.

Pour une exploitation interrogée, le troupeau laitier est maintenu pour alimenter le troupeau viandeux, il en découle une activité de transformation pour valoriser la matière grasse du beurre tout en donnant du lait écrémé aux veaux. Cependant, cette exploitation constitue un cas isolé. Cette solution n'est pas forcément rentable économiquement, mais peut exister dans le cas d'une ferme ayant déjà amorti ses installations de collecte du lait (Beckers Y., Communication personnelle, 2023).

D'autres agriculteurs ont la volonté d'éviter les laiteries et d'écouler l'essentiel de leurs produits en circuits-courts. Ce choix est notamment poussé par une volonté de ces agriculteurs d'être en adéquation avec leurs valeurs personnelles concernant les aspects environnementaux. L'activité de transformation devient donc une source de revenus essentielle pour ces exploitations, le chiffre d'affaires de la transformation couvre les charges de production. Contrairement aux exploitations fonctionnant avec des laiteries, l'activité de transformation se trouve dans une obligation de rentabilité pour maintenir la viabilité de l'exploitation.

5.1.2. Analyse économique

Activités

Pour les ateliers, il faut 1798,08€ pour transformer 1000 litres de lait. Soit 1351€ hors main d'œuvre. Ce chiffre est bien plus élevé que ceux de l'enquête menée par Béguin E. et al. dont les 56 exploitations sont caractérisées par un total avoisinant les 800€ de charges hors main d'œuvre par 1000 l transformés au sein de l'atelier (Béguin E. et al., 2013).

Afin de comparer avec l'enquête française la répartition des charges hors main d'œuvre est considérée. Les consommables et la matière première représentent donc 73% des charges hors main d'œuvre. L'enquête française observe une répartition comparable de 71% associée à ces charges (Béguin E. et al., 2013).

Au sein de l'échantillon, le montant des charges est essentiellement concentré sur les charges variables couvrant 80% de l'ensemble des charges composé de 25% de charges de main d'œuvre et 55% pour les consommables et la matière première. La majorité du montant associé aux charges variables ne faisant pas partie de la main d'œuvre se concentre sur l'achat du lait à l'activité de production. Le facteur permettant aux ateliers de se différencier au niveau du PR des autres ateliers de l'échantillon est essentiellement le facteur main d'œuvre.

Au niveau de la main d'œuvre, le temps de travail associé à la transformation est de 30h pour 1000 l transformés. Ce temps de travail ne tient pas compte de la commercialisation ce qui implique également une sous-estimation du PR des produits. L'enquête menée en France fait état de 31h nécessaires pour transformer et commercialiser 1000 litres pour les ateliers transformant entre 50 et 200 000 litres ce qui montre une main d'œuvre plus efficace (Béguin E. et al., 2013).

Au sein de l'échantillon, l'ensemble des ateliers dégagent un revenu du travail pour la transformation. Cependant, trois des ateliers possèdent une marge bénéficiaire négative et n'ont pas la capacité de rémunérer correctement la main d'œuvre. Les marges bénéficiaires oscillent entre un bénéfice de 12,45€ et une perte de 4,68€ avec un écart type de 4,8. Cela témoigne d'une variabilité importante entre les ateliers. Plusieurs facteurs influençant la rentabilité expliquent cette variabilité.

Le premier facteur est la main d'œuvre. Les individus 2 et 8 dégageant une marge bénéficiaire négative utilisent de la main-d'œuvre bénévole familiale. Cela reflète donc le fait qu'ils ne tiennent pas assez compte de la valeur du nombre d'heures prestées par la main-d'œuvre bénévole. Il est donc important de faire prendre conscience à certains gérants l'importance

de cette main-d'œuvre bénévole et que pour certains, sans celle-ci l'atelier ne fonctionnerait pas. En effet, pour les 2 ateliers mentionnés la main d'œuvre familiale est prestée par la mère de l'exploitant. Dans une vision à long terme, cette main d'œuvre devra un jour être remplacée et il est important d'en tenir compte tant au niveau de l'organisation qu'au niveau de la rentabilité de l'atelier. De plus, le coût de la main-d'œuvre fixé à 14,86€/h est moins élevé que la rémunération des employés de certaines exploitations allant jusqu'à 18€ par heure prestée.

Le deuxième facteur est le stade de l'activité. La majorité des ateliers de transformation se trouvent en phase de croisière sauf un individu en phase de développement. L'individu 4 dont la mise en place de l'activité a débuté durant l'année 2022 n'a dégagé que 4146 € au niveau du revenu du travail. Cette situation est fort problématique étant donné le rôle de la transformation comme source principale de revenu. Ce résultat est directement lié à la jeunesse de l'activité. Au moment de l'enquête, l'individu déclare être encore au niveau de la mise en route de l'activité avec pour but de la stabiliser dans le futur. Certaines structures existantes peuvent se présenter comme une solution permettant de mieux se préparer et de pouvoir diminuer le temps de mise en route et d'adaptation lors de la mise en place d'une nouvelle activité de transformation.

En effet, certaines structures présentent au sein du Centre pour l'Agronomie et l'Agro-industrie de la Province du Hainaut (CARAH) et de l'École Provinciale d'Agronomie et des Sciences de Ciney (EPASC), permettent aux personnes voulant se lancer dans la transformation de lait de pouvoir effectuer des tests tout en étant accompagné. Au sein de ces structures il est possible de bénéficier de l'accès au matériel et aux infrastructures pour une durée donnée à prix dérisoire tout étant accompagné et conseillé.

Le troisième facteur est le prix de vente. L'individu 10 applique des prix de vente plus élevés sur ces produits que le reste de l'échantillon. Cela lui permet d'atteindre un chiffre d'affaires de 20,53€ le kilogramme produit. En conséquence cet individu enregistre la marge bénéficiaire la plus élevée de l'échantillon.

Produits

Le fromage frais et la glace sont les produits transformés les plus rentables au sein des ateliers de transformation. Cela s'explique par une bonne combinaison entre PR faible et prix de vente correcte. Le yaourt et le fromage affiné permettent de dégager de faibles bénéfices.

Malgré un prix de vente élevé, la marge bénéficiaire du fromage affiné est faible. En effet, son PR élevé est expliqué par un besoin conséquent en termes de main d'œuvre et par un rendement de transformation faible dû à l'affinage.

La production de beurre n'est rentable pour aucun des ateliers de transformation. Cela s'explique par son PR élevé dû à son besoin en termes de volume de lait. La répartition des charges par volume transformé au sein des différents types de produit pourrait surestimer les charges liées à la production de beurre. La production de beurre est peu gourmande en main d'œuvre de transformation et de gestion proportionnellement aux volumes transformés. De plus, Le beurre est le produit le plus sensible à la variation de prix du lait. Cependant même

avec un prix du lait 40% plus faible que celui de 2022, la marge bénéficiaire du beurre reste négative.

Les résultats montrent une certaine sensibilité du PR aux variations du prix du lait acheté pour la transformation. Les transformateurs n'ajustent pas le prix de vente de leurs produits en fonction du prix du lait. La cession du lait de la partie production à la partie transformation selon les prix moyens de 2022 a donc directement impacté la marge bénéficiaire et le revenu du travail liés à l'activité de transformation.

L'utilisation de rendements théoriques pour l'estimation des volumes transformés et quantités produites ne permet pas de prendre en compte les variabilités en termes de qualité et de composition du lait au sein des différentes exploitations influencées par la race et la gestion du troupeau. Les caractéristiques du lait ont pourtant un impact sur les aptitudes de transformation de celui-ci (Colinet F.G. et al., 2013). Les différences réelles en termes de qualités du produit et de rendements lors de la transformation ne sont pas prises en compte.

5.2 Contribution de l'étudiant, limites et pistes d'amélioration

Durant son travail l'étudiant a contribué au travail de l'organisme d'accueil au travers de :

- Création d'un guide d'entretien pour l'analyse socio-économique.
- Construction d'un fichier d'analyse comptable comprenant une répartition par types de produit transformé
- Collecte des données de terrain
- Analyse de résultats
- Recherche bibliographique

Ce travail de recherche a été confronté à certaines limites, et il est crucial de les signaler afin de nuancer les résultats obtenus et d'identifier les pistes d'amélioration.

Le manque de données comptables au sein des exploitations a entraîné une hétérogénéité dans la qualité et la quantité des données recueillies. L'estimation de certaines données en fonction des déclarations des répondants a pu introduire des biais et des incertitudes dans l'analyse. Pour améliorer cela, une approche plus structurée et systématique pour la collecte de données comptables, peut-être via des enregistrements comptables réguliers au sein des exploitations, pourrait fournir des données plus fiables et détaillées.

Les difficultés rencontrées caractérisées par un nombre d'annulations élevé lors du recrutement des répondants ont limité la taille de l'échantillon. Organiser les enquêtes à une période moins intense pour les agriculteurs pourrait aider à atténuer ces problèmes. La diversification des méthodes de recrutement avec une enquête en ligne n'a pas aidé au recrutement des exploitations.

De plus, un certain nombre d'agriculteurs contactés par appel téléphonique se disent fort sollicités par les étudiants et stagiaires, ce qui peut avoir un impact sur leur disponibilité et leur volonté de participer de nouvelles enquêtes.

6. Conclusion et perspectives

Ce travail de recherche a permis d'analyser en profondeur 10 ateliers de transformation laitière au sein d'exploitations agricoles de la Région wallonne, en mettant en évidence divers aspects liés à l'offre, à l'activité de transformation et à l'analyse économique. Les résultats obtenus offrent des éclairages sur la manière dont la transformation laitière est intégrée au sein des exploitations, ses implications économiques et les facteurs clés qui influencent la rentabilité et la viabilité de cette activité.

L'analyse de l'offre a révélé une diversité des produits transformés au sein des ateliers, bien que légèrement moins prononcée que ce qui a été observé dans d'autres enquêtes similaires. Les fromages affinés et le beurre sont prédominants en termes de volume transformé, démontrant leur importance dans le paysage des produits laitiers transformés à la ferme. De plus, la présence de la production de glace dans certains ateliers témoigne de l'adaptabilité et de l'innovation des agriculteurs dans la diversification de leurs offres.

L'intégration de l'activité de transformation au sein des exploitations peut être décrite de deux façons distinctes. Certaines exploitations utilisent la transformation comme une activité complémentaire à la production laitière conventionnelle, visant à soutenir économiquement l'exploitation. D'autres choisissent de dédier la totalité de leur production à des activités de transformation mettant en avant leurs valeurs environnementales et créant ainsi une source de revenus essentielle à l'exploitation.

L'analyse économique a mis en évidence des coûts de transformation spécifiques, avec une variabilité importante entre les ateliers. Les charges variables constituent l'essentiel du PR de l'activité. Parmi ces charges variables, les frais liés à l'achat du lait jouent un rôle prépondérant dans la détermination du PR. La main-d'œuvre s'est avérée être un facteur déterminant, où une prise en compte appropriée de la valeur du temps de travail bénévole est essentielle pour garantir la viabilité à long terme des exploitations. De plus, les résultats ont souligné l'importance de l'expérience et du stade de développement de l'activité, ainsi que la nécessité de fixer des prix de vente adéquats pour maximiser la marge bénéficiaire.

En ce qui concerne les produits transformés, les fromages frais et la glace se sont avérés les plus rentables en raison d'une combinaison efficace entre faibles coûts de transformation et prix de vente appropriés. En revanche, la production de beurre s'est avérée déficitaire en raison de ses exigences élevées en volume de lait.

Cette étude constitue une première étape dans la compréhension de l'activité de la transformation laitière au sein des exploitations agricoles. Cependant, il reste encore des opportunités à explorer pour approfondir cette connaissance. Des futures recherches pourraient ainsi s'atteler à une description plus approfondie de la transformation laitière à la ferme. En outre, il serait intéressant d'approfondir l'analyse des raisons sous-jacentes à l'absence de comptabilité de gestion et de lever le voile sur les obstacles qui entravent sa tenue régulière au sein de ces exploitations. Parallèlement, une investigation détaillée de la composante de la commercialisation dans la transformation laitière à la ferme pourrait apporter des éclairages précieux.

7. Bibliographie

Accueil Champêtre en Wallonie, 2022. Repenser l'agriculture wallonne, état des lieux d'un secteur qui se réinvente par la diversification. Observatoire de la Consommation alimentaire.

Accueil Champêtre en Wallonie, 2019. De l'encadrement des porteurs de projets à la ferme et à la campagne à la mise en place d'un observatoire de la diversification.

Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire (AFSCA), 2023. Nombre de producteurs fermier.

Amron C., Baret P., Courtois A-M., Montois R., Riera A., 2023. Relocalisation de filières. Etude basée sur une cartographie relative à l'offre alimentaire existante et à développer pour couvrir les besoins du marché. Sytra.

Apaq-W, 2023. Consommation de produits issus du circuit court et des produits locaux. <https://www.apaqw.be/fr/node/11388?fbclid=IwAR1NFUcKL1HT6q4JazRzvJLeG86UE2bZ6ceuVyUvHg7vwkOZzqAsYhugXsE> , (16/04/23).

Balard J., Bischoff O., Pin A., Chauvat S., Dumonthier P., Servièrre G. & Dedieu B., 2008. L'organisation du travail en élevage. Enseigner la méthode Bilan Travail. Guide pédagogique.

Banque de données Salaires minimum, 2023. Salaires minimums. <https://www.salairesminimums.be/index.html> , (12/06/23).

Béal C., Helinck S., 2019. Fabrication des yaourts et des laits fermentés. Fabrication des yaourts et des laits fermentés, F6315, Techniques de l'Ingénieur.

Béguin E., Miehé A., Peron J., Souday E., Walle J., Vandewalle M., Duez E., 2013. Produire et vendre des produits bovins laitiers en circuits courts. Des repères pour le montage de projets et le conseil. Institut de l'Elevage.

Biowallonie, 2023. Acteurs bio. <https://www.biowallonie.com/acteursbio/> , (05/04/23).

Burny P., 2021. Economie rurale et gestion des entreprises agricoles

Burny P., 2022. Politique agricole

Centre pour l'Agronomie et l'Agro-industrie de la province du Hainaut (CARAH), 2023. Pôle fromager. <https://www.carah.be/fiches/pole-fromager/> , (24/06/23).

Chambres d'agriculture de Bretagne, 2012. Créer une activité de transformation laitière en circuits courts.

Chambres d'agriculture de France, 2021. Créer une activité de transformation laitière en circuits courts.

Chanteux A. & Niessen W., 2006. Les tableaux de bord et business plan, edipro.

Chiffolleau Y., Gauche A., Ollivier D., 2013. Impacts sociaux des circuits courts alimentaires sur les exploitations agricoles, diversité des modèles et analyses croisées.

Colinet F.G., Troch T., Vanden Bossche S., Soyeurt H., Gengler N, Abbas O., Baeten V., Dehareng F., Sinnaeve G., Dardenne P., Sindic M., 2013. Etude de la variabilité des aptitudes à la transformation laitière en Région wallonne basée sur l'utilisation de la spectrométrie infrarouge. Carrefour Productions animales. CRA-W & Gembloux Agro-Bio tech.

Collège des producteurs, 2022. Filière laitière, proposition de plan de développement stratégique 2019-2030, mise à jour septembre 2022.

Confédération Belge de l'industrie Laitière (CBL), 2022. Rapport annuel 2022, année d'activités 2021.

Confédération Belge de l'industrie Laitière (CBL), 2023. Rapport annuel 2023, année d'activités 2022.

Confédération Belge de l'industrie Laitière (CBL), 2023. Prix du lait et prix du lait bio. <https://bcz-cbl.be/fr/produits-laitiers-en-chiffres/prix-du-lait-et-prix-du-lait-bio/> , (26/07/23).

Commission de Régulation de l'électricité et du gaz (CREG), 2023. Evolution prix de l'énergie Belgique et pays voisins. <https://www.creg.be/fr/professionnels/fonctionnement-et-monitoring-du-marche/evolution-prix-de-lenergie-belgique-et-pays> , (24/05/23).

Danau A., Flament J., Van Der Steen D., 2011. Quelles stratégies pour améliorer le pouvoir de marché des producteurs agricoles. Collectif stratégies alimentaires.

Diversiferm, Filière Wallonne lait et produits laitiers, 2014. A propos du lait cru.

Diversiferm, 2019. Vade-mecum de la valorisation des produits agricoles et de leur commercialisation en circuit court, Produits laitiers transformés.

Ecole provinciale d'agronomie et des sciences de Ciney (EPASC), 2023. Pôle fromager. <https://www.epasc-ciney.be/epasc/pole-fromager/> , (15/07/23).

Etat de l'Agriculture Wallonne, 2023. Contribution de l'agriculture wallonne à la production finale agricole et horticole belge.

Gazzarin C., Haas T., Hofstetter P., Höltschi M., 2018. Production laitière : herbe fraîche et peu de concentrés, une solution rentable

Gingras M., Belleau H., 2015. Avantages et désavantages du sondage en ligne comme méthode de collecte de données : une revue de la littérature. INRS.

Hachez E., 2006. Calcul du prix de revient. Edi. Pro.

Jecuisinelocal.be, 2023. Producteurs & Artisans. https://www.jecuisinelocal.be/producteurs-artisans/?filters%5Bproducer_category%5D%5B0%5D=dairy-products , (05/04/23).

Ledur A., 2023. Quand la crise guette, le secteur laitier. Pleinchamp.

Leonard V., 2010. Essai de typologie des modes de commercialisation des produits fermiers en circuits courts. Observatoire de la Consommation alimentaire. Université de Liège, Gembloux Agro-Bio tech.

Lips M., 2018. Production laitière : deux voies pour sortie de l'impasse.

Meyer C., Duteurtre G., 1998. Equivalents lait et rendements en produits laitiers : modes de calculs et utilisation. Rev. Elev. Med. vét. Pays trop., 51 (3), p.247-257.

Nihous F., 2008. La diversification et la valorisation des activités agricoles au travers des services participant au développement rural, éléments de réflexion, scénarios d'organisation, propositions. Ministère de l'agriculture et de la pêche.

Paysans-Artisans, 2023. Les producteurs. <https://paysans-artisans.be/les-producteurs/> , (05/04/23).

Petel T., Antier C., Baret P., 2019. Etat des lieux et scénarios à horizon 2050 de la filière lait en Région wallonne. UCLouvain.

Peyraud J.-L., Le Gall A., Delaby L., Faverdin P., Brunschwig P., Caillaud D. 2009. Quels systèmes fourragers et quels types de vaches laitières demain ? Fourrages, 197. p.47-70.

Pin C., 2023. L'entretien semi-directif. LIEPP Fiche méthodologique n°3.

Sytra, Wagralim, 2023. Filière wallonne de la production laitière.

Tomega S.A., 2023. Catalogue 2023. Votre partenaire dans la transformation et la valorisation du lait.

Turlot A., Froidmont E., Bauraind C., Burny P., Bouqiaux J.M., Ledur A. Stilmant D., Wyzen B. Wareille J., 2013. La dimension "travail", un élément clé pour le maintien de nos systèmes laitiers. CRA-W & Gembloux Agro-Bio tech.

Turlot A., Carlier M., Mayerus V. Verbois A., 2017. Le travail de diversification agricole : premiers éléments de réflexion en Wallonie. Accueil Champêtre en Wallonie, Diversiferm, CRA-W.

Wuine N., 2020. Etude socio-économique de la commercialisation en circuits courts de viande bovine en Wallonie. Université de Liège, Gembloux Agro-Bio tech.

Zegels L., 2022. Caractérisation du secteur des fermes pédagogiques en Wallonie et analyse de la faisabilité de l'intégration d'activités pédagogiques sur une exploitation existante du pays de herve. Université de Liège, Gembloux Agro-Bio tech.

8. Annexes

heures	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
6	Yaourt (1h)	Yaourt (1h)	Yaourt (1h)	Yaourt (1h)	Yaourt (1h)		
7							
8							
9							
10	Fromages affinés (8-13h)	Beurre (8-12h)		Fromages affinés (8-13h)			
11							
12							
13							
14		Démouillage affinés (2h)			Démouillage affinés (2h)		
15							
16	Fromage frais (1h)	Fromage frais (1h)	Fromage frais (1h)	Fromage frais (1h)	Fromage frais (1h)	Fromage frais (1h)	Fromage frais (1h)
17	Lavage affiné (30 min)		Lavage affiné (30 min)		Lavage affiné (30 min)		Lavage affiné (15 min)
18							
19							
20							

Annexe 1: Semainier

heures	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13		Vente 8h30- 18h	Vente 8h30- 18h	Vente 8h30- 18h	Vente 8h30- 18h	Vente 9h- 16h30	
14							
15	Vente 13- 18h						
16							
17							
18							
19							
20							

Annexe 2 : Horaire du point de vente

Annex 3 : Charges estimées

Lorsqu'elles ne sont pas comptabilisées les charges suivantes sont rajoutés selon ces modalités.

- Frais d'analyse pour les transformateurs sans laiterie de 768€ (extrapolé sur base des autres exploitations)
- Frais d'analyse pour les transformateurs avec laiterie de 325€ (extrapolé sur base des autres exploitations)
- Frais de comptabilité de 387 € (extrapolé sur base des autres exploitations)
- Assurance incendie de 592€ (extrapolé sur base des autres exploitations)
- Frais d'internet et de téléphone de 360€ (extrapolé sur base des autres exploitations)
- Frais de bureau/gestion de 100€ (extrapolé sur base des autres exploitations)
- Pour l'électricité : 45 c€/kwh
- Pour l'eau 2.80€/m3 source SWDE

RENTABILITÉ ET ORGANISATION DU TRAVAIL EN TRANSFORMATION LAITIÈRE ET COMMERCIALISATION EN CIRCUITS COURTS

Guide d'entretien



Type de document	Guide d'entretien
Sujet	La rentabilité et l'organisation du travail en transformation laitière
Contacts	<p>Université de Liège, Gembloux Agro-Bio Tech Adan RIZZO +32 485 710 0179</p> <p>Accueil Champêtre en Wallonie Chaussée de Namur 47, 5030 Gembloux info@accueilchampetre.be +32 81 627 454</p>
Rédaction	<p>Adan Rizzo – Université de Liège, Gembloux Agro-Bio Tech</p> <p>Observatoire de la diversification d'Accueil Champêtre en Wallonie</p>
Version	Version 2 – juin 2023

Table des matières

1	Préambule	72
1.1	Type d'entretien	72
1.2	Bilan travail	73
2	Généralités	74
2.1	Enquête	74
2.2	Enquêteur	74
2.3	Répondant	74
2.4	Commentaires éventuels.....	74
3	L'exploitation agricole	75
3.1	Identification	75
3.2	Informations juridiques	75
3.3	Responsable	76
3.4	Type d'exploitation.....	77
3.5	Production laitière.....	80
3.5.1	Cheptel laitier	80
3.5.2	Alimentation du bétail.....	80
4	L'atelier de transformation et commercialisation en circuits courts	81
4.1	Identification	81
4.2	Informations juridiques	81
4.3	Responsable	82
4.4	Histoire et caractéristiques de l'activité de transformation	82
4.4.1	Ligne du temps	82
4.4.2	Lancement	83
4.4.3	Aide et accompagnement	84
4.4.4	Difficultés rencontrées	84
4.4.5	Futur	84
4.5	Transformation.....	85
4.6	Commercialisation en circuits courts	87
4.6.1	Promotion.....	91
5	Le travail	92
5.1	Main d'œuvre	92
5.1.1	Emplois créés.....	92
5.1.2	Temps de travail	93
5.1.3	Organisation du travail	94
6	L'économie	98

6.1	Perception de la rentabilité.....	98
6.2	Analyse de la rentabilité.....	99
6.2.1	Investissements.....	99
6.2.2	Financements.....	100
6.2.3	Charges.....	101
6.2.4	Chiffre d'affaires.....	101
7	Pour finir.....	102
8	Annexes.....	103
8.1	Semainier « Global ».....	103
8.2	Semainier « Beurre ».....	104
8.3	Semainier « Crème ».....	104
8.4	Semainier « Yaourt ».....	105
8.5	Semainier « Fromage frais ».....	105
8.6	Semainier « Fromage affiné ».....	106
8.7	Semainier « Glace ».....	106

1 Préambule

1.1 Type d'entretien

L'**entretien** mené ici est de type « **semi-directif** ». Ce type de questionnaire permet d'orienter en partie (semi-directif) le discours des personnes interrogées autour de différents thèmes définis au préalable par l'enquêteur et consignés dans un guide d'entretien. Il combine **une certaine directivité** sur les thèmes qui intéressent le chargé de l'enquête **et un côté non directif**, c'est-à-dire qu'**il n'y a pas d'ordre à suivre, c'est la façon dont la personne va répondre qui importe**. Puis, grâce au guide d'entretien, les informations sont remises aux bons endroits tout en laissant la personne s'exprimer correctement.

L'intérêt est de permettre d'avoir une discussion riche et de recueillir une plus grande précision dans les données récoltées grâce à une série de questions de relance. Ce type d'enquête qualitative est très utile pour que le répondant puisse exprimer correctement ses motivations. Ici, le guide d'entretien est aussi implémenté par des questions plus dirigées car une partie du travail concerne la récolte des données relatives aux durées de travail et à l'économie de l'activité.

Le rôle du guide est de structurer la discussion afin de pouvoir aborder l'ensemble des thématiques et de savoir comparer les différentes enquêtes réalisées. Il s'agit bien d'un guide, car même si l'ensemble des questions doivent être abordées, l'ordre n'a que peu d'importance. Ce qu'il faut, c'est que le répondant se sente libre dans la conversation et de ce fait, il ne s'agit pas de questions/réponses au sens strict du terme.

En amont, il est important de bien préparer les questions et de les passer toutes en revue pour être sûr, une fois sur le terrain, que chaque personne a bien été interrogée de la même manière et ainsi pouvoir comparer les réponses des personnes interrogées.

Sur le terrain, il faut aussi être préparé à devoir modifier l'ordre en fonction de la discussion. Une bonne connaissance des questions est donc primordiale avant de se rendre en ferme.

Les questions doivent être formulées de façon à être compréhensibles pour tout le monde et surtout, elles doivent permettre à la personne interrogée de s'exprimer librement. Pour cela, il faut faire attention à ce que cette personne ne soit pas « bombardée » de questions et que cela ressemble plus à une conversation.

Ce guide d'entretien contient donc les questions principales, des sous-questions et des relances pour aider, si nécessaire. Les sous-questions sont également un moyen de s'assurer que la personne ait bien fait le tour de la question sans oublier un point qui pourrait être important.

1.2 Bilan travail

Le « Bilan Travail » est une approche globale du travail à l'échelle d'un système d'exploitation. La méthode détermine principalement deux grands types de travail :

1. **Le travail d'astreinte (TA)** qui correspond au **travail quotidien qui ne peut être reporté**. Il est quantifié en **heures par jour** (avec une **précision à la demi-heure**). Par exemple, en élevage, il correspond aux soins journaliers à fournir aux animaux. Dans le cas du travail lié à la transformation laitière, certaines tâches réalisées ne possèdent pas forcément une fréquence quotidienne mais plutôt hebdomadaire, voire périodique. Le TA peut donc être envisagé sur base des du type d'activité et de leur période d'occurrence. **La précision demandée pour le TA nécessite d'avoir des tâches répétitives afin que le responsable se souvienne du temps qu'il consacre à une tâche**. Pour une activité de transformation, on peut par exemple citer le temps de transformation, le nettoyage quotidien, les activités liées à la gestion, ...
2. **Le travail de saison (TS)** qui correspond aux **tâches** qui sont **réalisées ponctuellement**. Généralement, ce type de travaux se quantifie en **journée** (avec une **précision à la demi-journée**). Il ne comprend pas les travaux liés à des investissements exceptionnels. Dans le cas de la transformation à la ferme, les travaux saisonniers correspondent par exemple au nettoyage annuel en profondeur de l'atelier et de ses abords, à la participation à certains événements exceptionnels comme des concours, salons, ...

Selon la manière dont le responsable de l'atelier effectue une activité, celle-ci peut être considérée comme du TA ou du TS. Son rythme d'accomplissement et son échelle de mesure (en heure ou en journée) sont deux indicateurs qui permettront de classer cette activité dans la bonne catégorie.

Le « Bilan Travail » catégorise également **la main-d'œuvre**, c'est-à-dire tous les intervenants, dans les travaux. Il considère d'un côté les **travailleurs permanents** qui organisent le travail de l'exploitation et qui sont directement intéressés par le revenu. D'un autre côté, il considère le **bénévolat**, **l'entraide**, le **salarial** et les **prestataires de services**.

Dans cette étude, la méthode « Bilan travail » est adaptée pour permettre de fournir un référentiel en **temps de travail global (somme du TA et du TS)** pour les activités de transformation. Ce référentiel permettra d'étudier l'efficacité du travail en comparant celui-ci à d'éventuelles autres études et en comparant différentes exploitations entre elles. Il permettra également d'étudier le temps de travail en l'incluant aux aspects économiques.

Pour obtenir les réponses souhaitées auprès des agriculteurs, les thématiques de travail abordées lors des entretiens tentent de passer en revue toutes les tâches et d'en estimer le temps. La question principale posée est la suivante : « Pourriez-vous me décrire l'organisation mise en place pour la transformation ? ». Un semainier peut être construit avec le responsable. Pour chacune des tâches indiquées dans le schéma, les questions, « Quoi précisément ? », « Comment ? », « Qui ? », « Combien de temps ? » peuvent être posées.

2 Généralités

2.1 Enquête

Date de l'entretien : Cliquez ici pour taper du texte.

Numéro de l'enquête : Cliquez ici pour taper du texte.

Année concernée par la récolte des données : Cliquez ici pour taper du texte.

2.2 Enquêteur

Organisme : Cliquez ici pour taper du texte.

Nom : Cliquez ici pour taper du texte.

Prénom : Cliquez ici pour taper du texte.

Numéro de téléphone : Cliquez ici pour taper du texte.

E-mail : Cliquez ici pour taper du texte.

2.3 Répondant

Nom : Cliquez ici pour taper du texte.

Prénom : Cliquez ici pour taper du texte.

Responsable de la ferme, au sens juridique du terme : Oui Non

Rôle(s) au sein de l'exploitation agricole : Cliquez ici pour taper du texte.

Responsable de l'atelier de transformation, au sens juridique du terme : Oui Non

Rôle(s) au sein de l'atelier de transformation : Cliquez ici pour taper du texte.

Numéro de téléphone et/ou de GSM : Cliquez ici pour taper du texte.

Adresse électronique : Cliquez ici pour taper du texte.

Accord pour l'utilisation des données récoltées par ACW (signature document) : Oui Non

2.4 Commentaires éventuels

Cliquez ici pour taper du texte.

3 L'exploitation agricole

Question de lancement : Pour commencer, j'aimerais que nous nous focalisions sur vous, l'exploitation et son évolution vers la diversification.

Voici quelques questions très ciblées. Ces informations précises doivent permettre de caractériser l'exploitation agricole.

NB : Une partie des réponses des paragraphes 3.1, 3.2 et 3.3 peuvent être pré-encodées par l'enquêteur et donc, être simplement « vérifiées » sur place, au fil de la discussion ou à la fin de l'entretien.

3.1 Identification

Nom de la ferme : Cliquez ici pour taper du texte.

Rue : Cliquez ici pour taper du texte.

Numéro : Cliquez ici pour taper du texte.

Code postal : Cliquez ici pour taper du texte.

Localité : Cliquez ici pour taper du texte.

Commune : Cliquez ici pour taper du texte.

Province : Brabant wallon Hainaut Liège Luxembourg Namur

Numéro de téléphone et/ou de GSM : Cliquez ici pour taper du texte.

E-mail : Cliquez ici pour taper du texte.

Site web : Cliquez ici pour taper du texte.

Année de début de l'activité (ou de reprise) : Cliquez ici pour taper du texte.

3.2 Informations juridiques

Numéro de producteur : Cliquez ici pour taper du texte.

Type d'entreprise : Cliquez ici pour taper du texte.

Numéro BCE : Cliquez ici pour taper du texte.

Quel est le régime TVA appliqué à l'exploitation ?

- Régime déposant mensuel/trimestriel
- Régime de la franchise
- Régime spécial agricole

Quel régime fiscal est appliqué à l'exploitation ?

- Revenus réels (IPP)
- Revenus réels (ISOC)
- Forfait agricole

Avez-vous un successeur pour reprendre votre activité agricole à court, moyen ou long terme ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Si oui, celui-ci se tournerait vers la reprise :

- De l'exploitation
- Des activités de diversification
- De l'ensemble
- Je ne sais pas

3.3 Responsable

Nom : Cliquez ici pour taper du texte.

Prénom : Cliquez ici pour taper du texte.

Sexe : Masculin Féminin

Date de naissance : Cliquez ici pour taper du texte.

Adresse (rue, numéro, code postal, localité, commune) : Cliquez ici pour taper du texte.

Numéro de téléphone et/ou de GSM : Cliquez ici pour taper du texte.

E-mail : Cliquez ici pour taper du texte.

Aide : On parle ici du responsable juridique et économique de l'exploitation. Les questions doivent être dédoublées s'il y a plusieurs responsables.

3.4 Type d'exploitation

Question de lancement : Pouvez-vous me décrire plus en détails la structure de votre ferme : ce que vous produisez, vos terres et leur répartition, l'assolement, votre cheptel, vos certifications biologiques éventuelles, ...

Quel type d'exploitation est-ce ?

- Exploitation d'élevage
- Exploitation polycultures-élevage
- Autre : Cliquez ici pour taper du texte.

Aide : Le terme « exploitation d'élevage » correspond à une ferme qui fait de l'élevage et qui peut également posséder des cultures uniquement à destination des animaux.

Le terme « exploitation polycultures-élevage » correspond à une exploitation qui fait de l'élevage mais qui vend tout ou une partie de sa production végétale.

Quelle est la Surface Agricole Utile (ha, ares) ?

- Total : Cliquez ici pour taper du texte.
- En prairies : Cliquez ici pour taper du texte.
- En cultures : Cliquez ici pour taper du texte.
- En maraîchage : Cliquez ici pour taper du texte.
- Autres : Cliquez ici pour taper du texte.

Aide : La Surface Agricole Utile (SAU) correspond à l'ensemble des terres labourées en plein air et sous serres, des prairies et des cultures permanentes, ainsi que les jachères. Les terres que l'exploitant donne en location à des tiers sont exclues.

Quel(s) type(s) d'animaux sont présents sur la ferme ?

- Bovins : Cliquez ici pour taper du texte.
 - Bovins à l'engraissement : Cliquez ici pour taper du texte.
 - Veaux Cliquez ici pour taper du texte.
 - Vaches laitière (vaches taries comprises) Cliquez ici pour taper du texte.
- Porcins : Cliquez ici pour taper du texte.
 - Truies (si naissances) : Cliquez ici pour taper du texte.
 - Porcs : Cliquez ici pour taper du texte.
- Ovins : Cliquez ici pour taper du texte.
 - Ovins viandeux : Cliquez ici pour taper du texte.
 - Brebis laitières : Cliquez ici pour taper du texte.
- Caprins : Cliquez ici pour taper du texte.
- Volailles : Cliquez ici pour taper du texte.

Poulets de chair : Cliquez ici pour taper du texte.

Poules pondeuses : Cliquez ici pour taper du texte.

Equidés : Cliquez ici pour taper du texte.

Autres : Cliquez ici pour taper du texte.

Aide : Cochez le type d'animaux présents sur la ferme et indiquez le nombre et la race (% du nombre total si plusieurs races) ?

Possédez-vous une/des certification(s) biologique(s) sur votre exploitation ?

Oui

Non

En cours de conversion

Aide : Agriculture biologique = uniquement si l'exploitant a une attestation de certification officielle.

La certification biologique s'applique-t-elle à l'ensemble des cultures et/ou du cheptel ou seulement en partie ? Détaillez si besoin.

Totalité

En Partie :

- SAU : Totalité En partie → Commentaire : Cliquez ici pour taper du texte.

- Cheptel : Totalité En partie → Commentaire : Cliquez ici pour taper du texte.

Outre la transformation laitière et la commercialisation en circuits courts des produits laitiers transformés, y a-t-il d'autres activités de diversification sur l'exploitation ?

Oui

Non

Aide : Renseignez toutes les activités de diversification liées à l'exploitation agricole, qu'elles soient reprises sous la même entité juridique ou sous une structure distincte de celle de la ferme.

Si oui, lesquelles ?

Type	Entité juridique identique à la ferme	Décrivez en quelques mots l'activité de diversification (type, nombre, ...). Si autre entité juridique, indiquez éventuellement le numéro BCE
<input type="checkbox"/> Hébergements (camping à la ferme, gîte, chambre d'hôtes, accueil de motor-homes, ...)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<input type="checkbox"/> Transformation des productions agricoles issues de l'exploitation autre que la transformation laitière	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<input type="checkbox"/> Commercialisation en circuits courts d'autres produits que les produits laitiers transformés (magasin à la ferme, boucherie à la ferme, paniers, groupement de producteurs, restaurant à la ferme, ...)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<input type="checkbox"/> Activités pédagogiques	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<input type="checkbox"/> Travaux à façon	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<input type="checkbox"/> Production d'énergie pour la revente	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<input type="checkbox"/> Loisirs (salle de réceptions et séminaires, activité de team-building, golf champêtre, ...)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<input type="checkbox"/> Accueil social	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<input type="checkbox"/> Autre(s)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

A côté de l'exploitation et des activités de diversification, l'exploitant principal a-t-il d'autre(s) activité(s) lucrative(s) ?

Non

Oui :

Comme activité principale

Comme activité secondaire

Si oui, lesquelles : Cliquez ici pour taper du texte.

3.5 Production laitière

3.5.1 Cheptel laitier

Races	Nombre d'UGB	Nombre de vêlages	Nombre de traites	Litrage/jour	Litrage/an	Taux de matières utiles (g/kg)

3.5.2 Alimentation du bétail

Quelle alimentation est distribuée au bétail, en quelle proportion/quantité ?

Cliquez ici pour taper du texte.

Combien de jours par an le bétail est-il mis à l'herbe ?

Cliquez ici pour taper du texte.

Comment varie la qualité et la quantité de lait au cours de l'année ?

Cliquez ici pour taper du texte.

Possédez-vous un robot de traite ?

Cliquez ici pour taper du texte.

4 L'atelier de transformation et commercialisation en circuits courts

Question de lancement : J'aimerais maintenant que nous nous focalisions sur l'évolution de votre exploitation agricole vers la diversification et plus particulièrement sur la transformation laitière à la ferme et la commercialisation en circuits courts des produits.

Voici quelques questions très ciblées. Les informations précises récoltées doivent nous permettre de caractériser votre activité de diversification en détails.

NB : Une partie des réponses des paragraphes 4.1, 4.2, 4.3 et 4.4 peuvent être pré-encodées par l'enquêteur et donc être simplement « vérifiées » sur place, au fil de la discussion ou à la fin de l'entretien.

4.1 Identification

Nom de l'atelier de transformation : Cliquez ici pour taper du texte.

Rue : Cliquez ici pour taper du texte.

Numéro : Cliquez ici pour taper du texte.

Code postal : Cliquez ici pour taper du texte.

Localité : Cliquez ici pour taper du texte.

Commune : Cliquez ici pour taper du texte.

Province : Brabant wallon Hainaut Liège Luxembourg Namur

Numéro de téléphone et/ou de GSM : Cliquez ici pour taper du texte.

E-mail : Cliquez ici pour taper du texte.

Site web : Cliquez ici pour taper du texte.

4.2 Informations juridiques

Type d'entreprise : Cliquez ici pour taper du texte.

Numéro BCE : Cliquez ici pour taper du texte.

Quel est le régime TVA appliqué à l'atelier de transformation ?

Régime déposant mensuel/trimestriel

Régime de la franchise

Quel régime fiscal est appliqué à l'atelier de transformation ?

Revenus réels (IPP)

Revenus réels (ISOC)

Quels autorisations et agréments possède l'atelier de transformation ?

Cliquez ici pour taper du texte.

4.3 Responsable

Nom : Cliquez ici pour taper du texte.

Prénom : Cliquez ici pour taper du texte.

Sexe : Masculin Féminin

Date de naissance : Cliquez ici pour taper du texte.

E-mail : Cliquez ici pour taper du texte.

Aide : On parle ici du responsable juridique et économique de l'atelier de transformation. Les questions doivent être dédoublées s'il y a plusieurs responsables.

4.4 Histoire et caractéristiques de l'activité de transformation

4.4.1 Ligne du temps

Question de lancement : Pourriez-vous m'expliquer et me présenter votre parcours de diversification de manière globale ? Comment en êtes-vous arrivé à vous diversifier ? Quelles ont été les grandes étapes qui ont jalonné le parcours de la ferme et de l'atelier de transformation depuis le stade de la réflexion jusqu'à aujourd'hui ?

NB : Il peut être intéressant de construire une ligne du temps avec le répondant pour mieux comprendre l'évolution de l'atelier de transformation et les faits marquants. Il s'agit d'écrire, si possible, les étapes clés qui ont jalonné le développement de cette activité. L'idée étant de comprendre l'évolution et les choix de cette évolution. Normalement, au fil de la discussion, les détails sur la main d'œuvre, la structure de l'activité de transformation, ... seront rassemblés. Par la suite, les questions plus ciblées peuvent être posées pour compléter les informations déjà rassemblées.

Date (MM/AAAA)	Description des faits marquants (type de produits transformés, agrandissement de l'atelier, nouveaux produits, évolution de la main d'œuvre, ...)

4.4.2 Lancement

Quand a commencé l'activité de transformation ?

Cliquez ici pour taper du texte.

Quel a été le point de départ du lancement de de l'atelier de transformation ? L'élément déclencheur ?

Cliquez ici pour taper du texte.

Quelles ont été les raisons qui ont motivé à créer l'activité ?

- Motivations d'ordre social :
 - Volonté de rapprocher le consommateur du producteur
 - Reconnaissance du travail et du produit
 - Moindre dépendance aux laiteries
 - Amélioration de la qualité de vie
 - Contribution au développement local
 - Autres : Cliquez ici pour taper du texte.
- Motivations d'ordre économique :
 - Activité créée pour l'installation
 - Recherche de plus-value, valorisation économique
 - Diversité des débouchés
 - Recherche d'alternative de travail
 - Contrôle des prix
 - Autres :
- Motivations d'ordre environnemental :
 - Développement d'un système de production plus autonome
 - Développement de la production locale
 - Autres : Cliquez ici pour taper du texte.
- Motivations d'ordre alimentaire :
 - Développement de produits de qualité
 - Développement de produits d'origine connue
 - Autres : Cliquez ici pour taper du texte.

Aide : Motivations d'ordre économique (revenus principaux, secondaire), social (plaisir d'accueillir, rencontrer des gens, ...), sociétal (faire découvrir la vie à la campagne, ...), ...

4.4.3 Aide et accompagnement

Avez-vous été accompagné pour mettre en place cette activité ? Oui Non

Si oui, par qui et comment ? Cliquez ici pour taper du texte.

Sinon, pourquoi ?

- Je ne savais pas que c'était possible
- J'estimais que ça n'était pas nécessaire
- Autre : Cliquez ici pour taper du texte.

Sinon, à refaire, vous feriez-vous accompagner ? Oui Non

4.4.4 Difficultés rencontrées

Avez-vous rencontré des difficultés (ou problèmes) pendant la mise en place de l'activité ?

Oui → Précisez : Cliquez ici pour taper du texte.

Non

4.4.5 Futur

Aujourd'hui, quelles sont vos priorités, vos futurs projets pour l'activité de transformation laitière et de commercialisation en circuits courts ? Comment vous voyez-vous dans 5-10 ans ? Comment faites-vous évoluer votre activité ? Que faites-vous pour innover ? Quels sont les démarches innovantes que vous mettez en place ?

Cliquez ici pour taper du texte.

Aide : Rester stable, s'agrandir, investir, ...

- Non
- En cours de conversion

Aide : Agriculture biologique = uniquement si l'exploitant a une attestation de certification officielle.

Transformez-vous du lait provenant d'autres types de bétail ?

- Non
- Oui

Si oui, lesquels : Cliquez ici pour taper du texte.

En quelle quantité ? Cliquez ici pour taper du texte.

Quels produits sont fabriqués ? Cliquez ici pour taper du texte.

Combien de litres de lait de vache sont produits sur la ferme au cours d'une année ?

Cliquez ici pour taper du texte.

Combien de litres de lait de vache sont transformés au cours d'une année ?

Cliquez ici pour taper du texte.

A côté de la transformation de lait de vache, du lait est-il collecté par les laiteries ?

- Non
- Oui → Quel volume ? A quel prix, en €/litre HTVA ? Cliquez ici pour taper du texte.

D'autres produits ou coproduits sont-ils collectés par les laiteries ?

- Non
- Oui

Si oui, lesquels : Cliquez ici pour taper du texte.

En quelle quantité ? Cliquez ici pour taper du texte.

Transformez-vous du lait de vache provenant d'autres exploitations ?

- Non
- Oui

Si oui, quel volume ? : Cliquez ici pour taper du texte.

Dans combien de fermes ? : Cliquez ici pour taper du texte.

A combien de km ? Livraison effectuée ? Distance ? Cliquez ici pour taper du texte.

Transformez-vous le lait directement la ferme et/ou dans un autre atelier (comme l'EPASC, le CARAH, ...) ?

- A la ferme
- Dans un autre atelier → Lequel ?

Comment s'effectue la livraison des matières premières ?

Cliquez ici pour taper du texte.

4.6 Commercialisation en circuits courts

Quels modes de commercialisation en circuits courts utilisez-vous ?

Vente directe à la ferme :

Point de vente ou de dépôt à la ferme

Horaires :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche

Distributeur automatique

Libre-service

Restauration ou petite restauration à la ferme

Horaires :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche

Marché à la ferme

Horaires :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche

Évènement organisé sur le site de la ferme

Autres : Cliquez ici pour taper du texte.

Vente directe en dehors de la ferme :

Distributeur automatique

Distance : Cliquez ici pour taper du texte.

Durée : Cliquez ici pour taper du texte.

Lors d'une tournée Oui Non

Bordure de route

Distance : Cliquez ici pour taper du texte.

Durée : Cliquez ici pour taper du texte.

Lors d'une tournée Oui Non

Tournée

Distance : Cliquez ici pour taper du texte.

Durée : Cliquez ici pour taper du texte.

Lors d'une tournée Oui Non

Livraison avec précommande en ligne (au domicile des clients)

Distance : Cliquez ici pour taper du texte.

Durée : Cliquez ici pour taper du texte.

Lors d'une tournée Oui Non

Livraison dans des points relais

Distance : Cliquez ici pour taper du texte.

Durée : Cliquez ici pour taper du texte.

Lors d'une tournée Oui Non

Marchés (marchés polyvalents, marchés de producteurs, dans d'autres fermes, ...)

Distance : Cliquez ici pour taper du texte.

Durée : Cliquez ici pour taper du texte.

Lors d'une tournée Oui Non

Foire et salon

Distance : Cliquez ici pour taper du texte.

Durée : Cliquez ici pour taper du texte.

Lors d'une tournée Oui Non

Petite restauration

Distance : Cliquez ici pour taper du texte.

Durée : Cliquez ici pour taper du texte.

Lors d'une tournée Oui Non

Autre producteur (dépôt-vente)

Distance : Cliquez ici pour taper du texte.

Durée : Cliquez ici pour taper du texte.

Lors d'une tournée Oui Non

Collectif de consommateurs

Distance : Cliquez ici pour taper du texte.

Durée : Cliquez ici pour taper du texte.

Lors d'une tournée Oui Non

Autres : Cliquez ici pour taper du texte.

Distance : Cliquez ici pour taper du texte.

Durée : Cliquez ici pour taper du texte.

Lors d'une tournée Oui Non

Vente indirecte :

Restauration privée

Distance : Cliquez ici pour taper du texte.

Durée : Cliquez ici pour taper du texte.

Lors d'une tournée Oui Non

Restauration collective

Distance : Cliquez ici pour taper du texte.

Durée : Cliquez ici pour taper du texte.

Lors d'une tournée Oui Non

Petit commerce local

Distance : Cliquez ici pour taper du texte.

Durée : Cliquez ici pour taper du texte.

Lors d'une tournée Oui Non

Grande et moyenne surfaces

Distance : Cliquez ici pour taper du texte.

Durée : Cliquez ici pour taper du texte.

Lors d'une tournée Oui Non

Autre producteur (qui les revend à son compte)

Distance : Cliquez ici pour taper du texte.

Durée : Cliquez ici pour taper du texte.

Lors d'une tournée Oui Non

Collectif de producteurs (coopératives, ...)

Distance : Cliquez ici pour taper du texte.

Durée : Cliquez ici pour taper du texte.

Lors d'une tournée Oui Non

Collectif de producteurs-consommateurs (coopératives, ...)

Distance : Cliquez ici pour taper du texte.

Durée : Cliquez ici pour taper du texte.

Lors d'une tournée Oui Non

Grossiste

Distance : Cliquez ici pour taper du texte.

Durée : Cliquez ici pour taper du texte.

Lors d'une tournée Oui Non

Autres : Cliquez ici pour taper du texte.

Distance : Cliquez ici pour taper du texte.

Durée : Cliquez ici pour taper du texte.

Lors d'une tournée Oui Non

Aide : Possibilité de mettre à disposition un document synthétique avec les définitions des différents modes de commercialisation.

Les prix sont-ils fixés différemment en fonction des modes de commercialisation ?

Non

Oui → Avec quelles règles? Cliquez ici pour taper du texte.

D'autres produits provenant de la ferme sont-ils commercialisés avec les produits laitiers issus de la transformation ?

Non

Oui

Produit/type de produit	Mode de commercialisation

D'autres produits ne provenant pas de la ferme sont-ils commercialisés avec les produits laitiers issus de la transformation ?

Non

Oui

Produit/type de produit	Mode de commercialisation	Fournisseur

Les produits laitiers sont-ils commercialisés sous forme de plateaux ?

Non

Oui

Type de colis	Composition	Prix (HTVA)	Nbre vendu/an
---------------	-------------	-------------	---------------

4.6.1 Promotion

Par quels moyens faites-vous connaître votre activité de transformation ?

Cliquez ici pour taper du texte.

Aide : Site internet personnel, page Facebook, page Instagram, ...

5 Le travail

5.1 Main d'œuvre

Questions de lancement : Pourriez-vous me détailler la main-d'œuvre qui intervient sur l'exploitation ?

- Qui est le responsable de l'activité de transformation ?
- Quelle est votre rôle dans l'exploitation et dans l'activité de diversification ?
- Pourriez-vous m'en dire plus sur les autres personnes qui travaillent avec vous ?
- Qui vous aide (officiellement et officieusement) dans l'activité de transformation ? A quel rythme ?
- Votre famille est-elle impliquée ?
- A côté de l'exploitation et de l'activité de transformation, l'exploitant principal a-t-il d'autre(s) activité(s) lucrative(s) ?
- ...

5.1.1 Emplois créés

Des emplois ont-ils été créés grâce à la mise place de l'activité de transformation ?

Non

Oui

Combien de personnes, temps pleins/partiels travaille dans l'atelier de transformation ?	Quelqu'un de la famille est revenu pour la transformation et la commercialisation en circuits courts ?	Quelqu'un de la famille est revenu sur l'exploitation pour la production ?	Une personne extérieure a été engagée pour la transformation et la commercialisation en circuits courts ?	Une personne extérieure a été engagée sur l'exploitation pour la production ?
	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Externalisez-vous certaines tâches (nettoyage, contrôle, transformation de certains produits, ...) ?

Non

Oui → Lesquelles ? Cliquez ici pour taper du texte.

5.1.2 Temps de travail

Question de lancement : Parlons maintenant de votre organisation du travail et surtout du temps que vous demande les différentes tâches liées à la transformation laitière

Nous allons travailler en deux parties. Tout d'abord, nous allons passer en revue votre travail d'astreinte, c'est-à-dire ce que vous faites quotidiennement et/ou par semaine. Ensuite, nous nous attarderons sur le travail plus ponctuel.

Aide :

Travail d'astreinte - TA : correspond au travail quotidien/régulier, qui ne peut être reporté.

Travail saisonnier - TS : correspond au travail pouvant être différé ou concentré sur une période donnée, et qui est lié à la saison.

Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise façon de travailler, ce sont juste des approches différentes qui peuvent expliquer des différences en termes de temps de travail.

Travail d'astreinte

Questions de lancement :

Comment se structure le travail lié à l'atelier de transformation ?

- Combien de temps est nécessaire à la réalisation de chaque tâche (**à la demi-heure près**) ?
- Est-ce que les activités sont régulières toutes les semaines ? Ou est-ce que le travail est plutôt identique selon certaines périodes spécifiques ? Selon le type d'activités ?
- Certaines tâches sont-elles fixées à 1 jour de la semaine ? Lesquelles ?
- Quels sont les jours de la semaine les plus chargés et pourquoi ?
- Qui effectue quelle tâche ?
- Selon le produit transformé, est-ce que le temps accordé à certaines tâches varie ? Comment ?

NB : S'appuyer sur le tableau ci-dessous, surtout si le répondant n'a pas d'idée de réponse.

Questions de lancement : Abordons maintenant le travail saisonnier... c'est-à-dire le travail ponctuel à réaliser au sein de l'activité de transformation.

- Pourriez-vous me dire combien de demi-journées vous demandent les activités ci-dessous ?
- Qui réalise ces tâches et combien de temps cela prend-il ?
- Quelle(s) est/sont la/les période(s) de réalisation de ce type de travaux ?

NB : S'appuyer sur le tableau ci-dessous, surtout si le répondant n'a pas d'idée de réponse.

5.1.3 Organisation du travail

Êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ?

	Tout à fait d'accord	D'accord	Moyennement d'accord	Pas du tout d'accord
Les personnes travaillant pour l'atelier de transformation et la commercialisation en circuits courts sont en difficulté concernant l'organisation du travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les personnes travaillant pour l'atelier de transformation et la commercialisation en circuits courts manquent de temps	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'atelier de transformation et la commercialisation en circuits courts est gourmand en main-d'œuvre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'atelier de transformation et la commercialisation en circuits courts a créé/créé de l'emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La mise en place de l'activité de l'activité de transformation et la commercialisation en circuits courts a demandé une réorganisation du travail sur l'exploitation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Par rapport à l'organisation du travail de l'atelier de transformation et la commercialisation en circuits courts :

	Jamais	Rarement	Souvent	Toujours
Globalement, je suis satisfait de mes conditions de travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je suis préoccupé par la pénibilité physique de mon activité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
En période de pointe, la charge reste acceptable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'ai l'impression d'être en permanence en surcharge de travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'ai souvent des imprévus et c'est difficile à gérer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La charge mentale, le stress sont acceptables	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La gestion administrative me pèse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'arrive à me libérer autant que je voudrais que ce soit en semaine ou en week-end	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les relations de travail avec les collaborateurs se passent bien (associées, salariés, famille, voisins, ...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Quel est votre niveau de satisfaction, par rapport à l'activité de transformation pour les éléments suivants ?

	Pas du tout satisfait	Moyennement satisfait	Satisfait	Très satisfait
La quantité de temps libre ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'équilibre entre vie professionnelle et privée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les conditions de travail ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre métier ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vos revenus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les revenus par rapport au temps de travail qui doit y être consacré	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Nom de la personne	Statut (exploitant, conjoint aidant, indépendant, associé, salarié, bénévole familiale, bénévole non-familiale, bénévole défrayé, stagiaire, étudiant, ...)	Sexe	Temps de travail (38h/sem= 20 jours et plus par mois ; 30 à 38h/sem = de 15 à moins de 20 jours par mois ; 20 à 30h/sem = de 10 à moins de 15 jours par mois ; 10 à 20h/sem = de 5 à moins de 10 jours par mois ; Moins de 10h/sem = moins de 5 jours par mois)	Rôle(s) (transformation, transport, commercialisation, gestion administrative, promotion, nettoyage, ...)	Commentaires
		<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F			
		<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F			
		<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F			
		<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F			
		<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F			
		<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F			
		<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F			
		<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F			

6 L'économie

6.1 Perception de la rentabilité

Question de lancement : Passons maintenant à tout ce qui touche à l'économie de l'atelier de transformation.

NB : Certaines réponses aux questions de la partie 6 peuvent normalement être pré-encodées par l'enquêteur sur base de l'enquête en ligne et donc, être simplement « vérifiées » sur place, au fil de la discussion ou à la fin de l'entretien. Les questions relatives au chiffre d'affaires et aux charges peuvent être posées en abordant ces catégories spécifiquement.

Données économiques encodées : HTVA TVAC

Savez-vous si l'atelier de transformation et de commercialisation en circuits courts est globalement rentable ? Oui Non

Si oui, comment percevez-vous cette rentabilité ?

- Excellente
- Très bonne
- Correcte
- Mauvaise

Connaissez-vous le chiffre d'affaires annuel ? Oui Non

Si oui, quel a été, à la grosse louche, le chiffre d'affaires des activités en 2022 ?

Cliquez ici pour taper du texte.

Connaissez-vous le montant des dépenses annuelles ? Oui Non

Si oui, quel a été, à la grosse louche, le montant des dépenses en 2022 ?

Cliquez ici pour taper du texte.

Connaissez-vous la marge bénéficiaire de l'activité ? Oui Non

Si oui, quel a été, à la grosse louche, la marge bénéficiaire en 2022 ?

Cliquez ici pour taper du texte.

A quel tarif horaire pensez-vous être (capable de vous) rémunérer ?

Cliquez ici pour taper du texte.

A quel tarif rémunérez-vous votre personnel ?

Cliquez ici pour taper du texte.

6.2 Analyse de la rentabilité

Question de lancement : Pourrais-je avoir accès à votre comptabilité (année 2022 au minimum) pour réaliser l'analyse de rentabilité de l'atelier de transformation et éventuellement, pouvoir analyser les résultats au regard de l'ensemble de la ferme (si comptabilité de gestion disponible pour la ferme) ?

NB : Il s'agit maintenant de passer en revue les grandes catégories utiles pour récolter les chiffres nécessaires à l'analyse de rentabilité : investissements, financements, charges, chiffre d'affaires. Quelques questions sont posées ci-dessous mais il faut aussi utiliser comme support le fichier Excel d'analyse économique.

6.2.1 Investissements

Dans quelle phase de cycle de vie l'activité de transformation et commercialisation s'inscrit-elle ?

- Phase d'installation (modifications et investissements toujours en cours)
- Phase de croisière (pas de modification ni d'investissements en cours)
- Phase de repli

Questions de relance pour compléter le fichier Excel d'analyse :

La mise en place de l'activité de transformation a-t-elle suscité des investissements spécifiques ?

Oui Non

Si oui, précisez pour quel centre d'activité (transport, transformation, commercialisation, conservation, gestion, activité globale, ...), quel type d'investissements et quel montant ?

Cliquez ici pour taper du texte.

Investissements	Centre d'activité	Montant	Commentaires

Aide : Attention, il ne faut pas oublier de demander la clé de répartition si certains postes sont communs avec d'autres activités, comme la production primaire par exemple.

6.2.2 Financements

Questions de relance pour compléter le fichier Excel d'analyse :

Avez-vous bénéficié de subsides pour ces investissements ? Oui Non

Si oui, quel montant pour quel type de subsides ?

Cliquez ici pour taper du texte.

Aide : Attention, il ne faut pas oublier de demander la clé de répartition si certains postes sont communs avec d'autres activités, comme la production primaire par exemple.

Financements	Année	Montant	Commentaires

6.2.3 Charges

Aide : Passez en revue le tableau des charges disponible dans le fichier Excel d'analyse économique afin de ne rien oublier. Attention, il ne faut pas oublier de demander la clé de répartition si certaines charges sont communes avec d'autres activités, comme la production primaire par exemple. Aussi, ne pas oublier les charges de gestion et communication telles que : Frais de téléphone, pubs, site web signalisation, participation à des foires, concours, salons, ...

6.2.4 Chiffre d'affaires

Connaissez-vous les volumes, le prix de vente et le chiffre d'affaires liés à chaque type de produit transformé ?

Non

Oui

	Volumes produits	Prix de vente moyen (€/kg ou €/litre)	Chiffre(s) d'affaires associé(s)
Lait entier			
Crème			
Beurre			
Yaourt			
Fromage frais			
Fromage affiné			
Glace			
Autres :			

Question de relance : Est-ce que votre comptabilité suffit pour calculer le chiffre d'affaires total ? Ou faites-vous beaucoup de ventes non déclarées ? Si c'est le cas, pouvez-vous me transmettre les informations utiles pour compléter l'analyse ? Pouvons-nous repasser en revue l'ensemble des vos revenus pour ne rien oublier ? Nous avons en effet besoin d'avoir les chiffres qui reflètent la situation réelle de l'activité de transformation et de commercialisation.

Comment fixez-vous le prix de vos produits ?

Calcul réel du prix de revient de chaque produit

Prix rencontrés dans les autres points de vente

Autre : Cliquez ici pour taper du texte.

7 Pour finir

Quels sont vos ressentis par rapport au secteur, par rapport à la demande ?

Cliquez ici pour taper du texte.

Avez-vous des commentaires, des questions, des commentaires, suggestions, idées, ... dont vous voudriez nous faire part ?

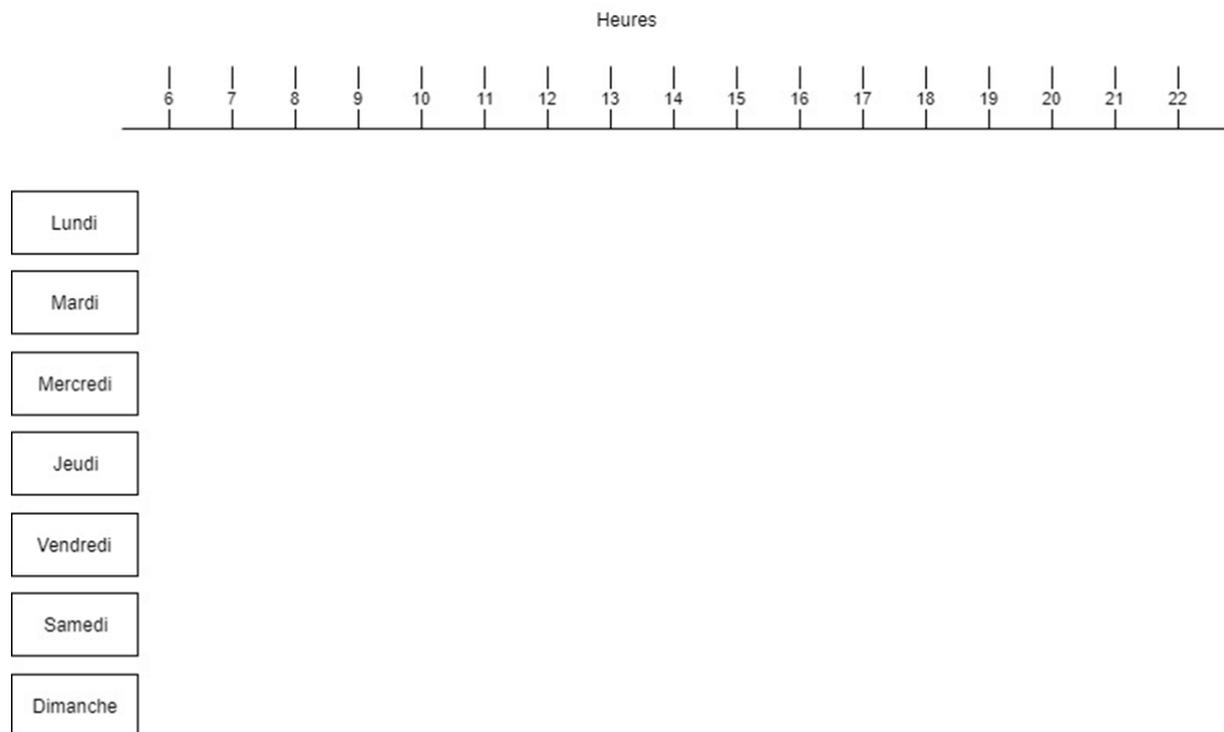
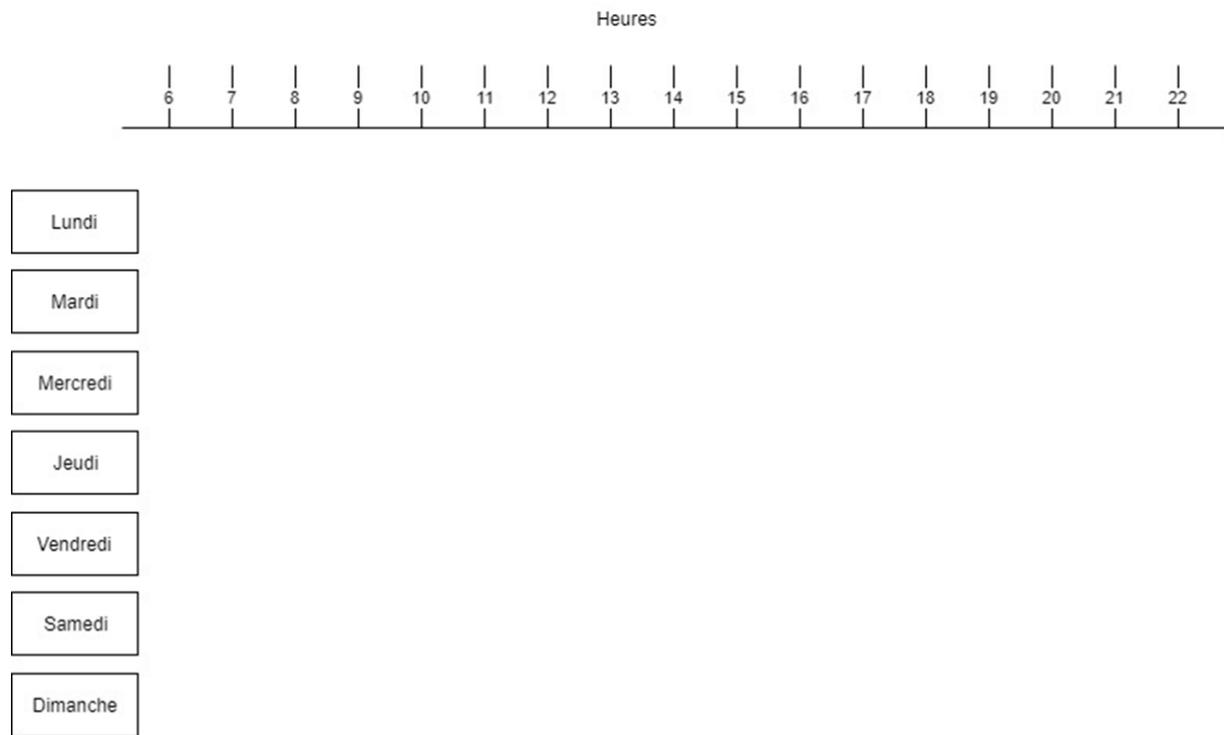
Cliquez ici pour taper du texte.

Recueil de données complémentaires pour terminer l'entretien

Dans une enquête semi-directe, on évite d'avoir des questions fermées au début du questionnaire car ça conduit l'éleveur à ne plus s'exprimer. Toutes ces questions doivent plutôt être posées à la fin du questionnaire s'il n'y a pas eu de réponses avant. Il faut donc être vigilant et noter les éléments de réponses qui n'ont pas été énoncés par le répondant au fur et à mesure de l'entretien.

8 Annexes

8.1 Semainier « Global »



8.2 Semainier « Beurre »

Heures

	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
Lundi																	
Mardi																	
Mercredi																	
Jeudi																	
Vendredi																	
Samedi																	
Dimanche																	

8.3 Semainier « Crème »

Heures

	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
Lundi																	
Mardi																	
Mercredi																	
Jeudi																	
Vendredi																	
Samedi																	
Dimanche																	

8.4 Semainier « Yaourt »

Heures

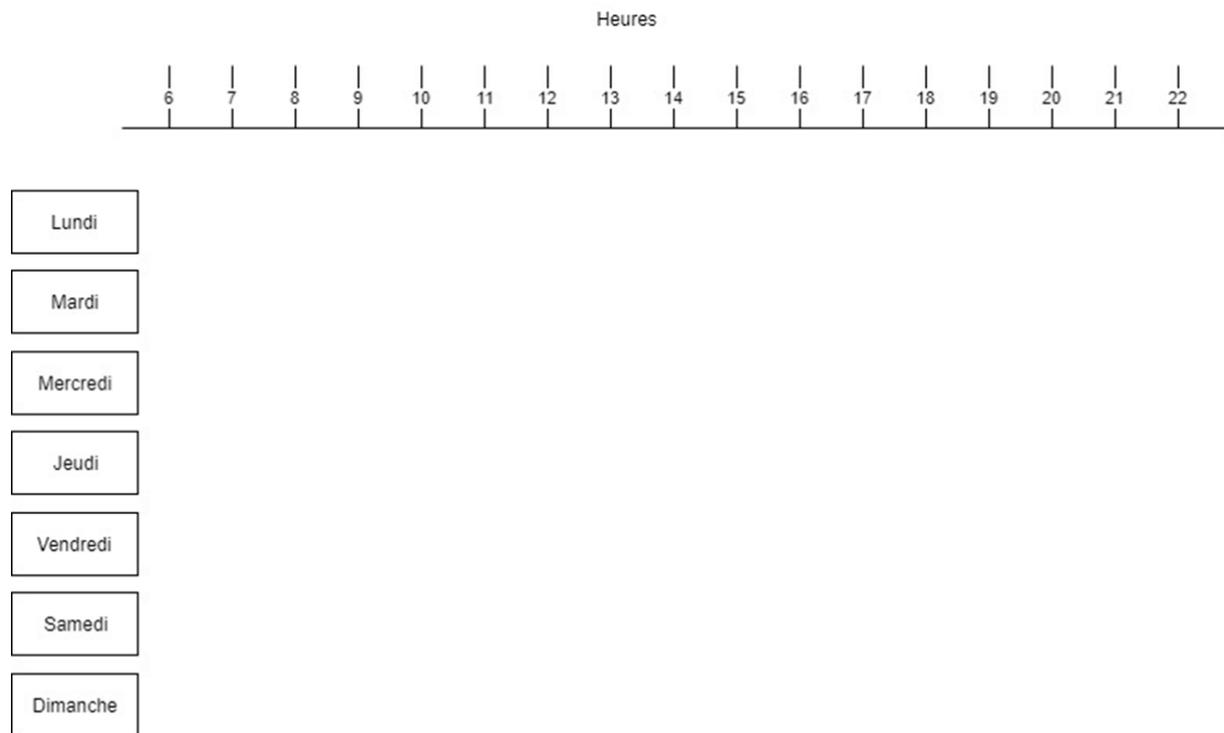
	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
Lundi																	
Mardi																	
Mercredi																	
Jeudi																	
Vendredi																	
Samedi																	
Dimanche																	

8.5 Semainier « Fromage frais »

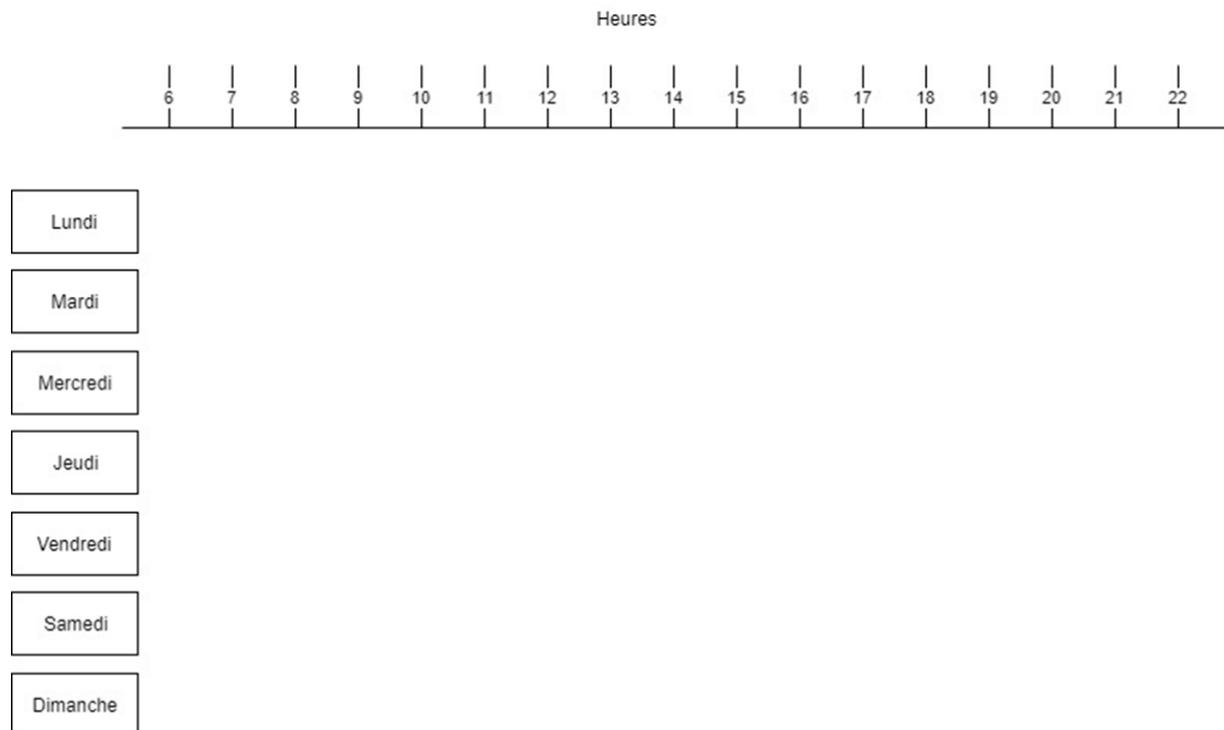
Heures

	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
Lundi																	
Mardi																	
Mercredi																	
Jeudi																	
Vendredi																	
Samedi																	
Dimanche																	

8.6 Semainier « Fromage affiné »



8.7 Semainier « Glace »





Accueil Champêtre en Wallonie ASBL
Le spécialiste de la diversification à la ferme et à la campagne

Chaussée de Namur 47, 5030 Gembloux (Be)

+32(0)81/627 454
info@accueilchampetre.be

www.accueilchampetre.be
www.accueilchampetre-pro.be